

# ANNALES PARLEMENTAIRES DE BELGIQUE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1950

## SÉNAT

SÉANCES DU 20 JUIN 1950 AU 8 NOVEMBRE 1950

### TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note : La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».  
ABRÉVIATIONS : *Doc.* (Documents parlementaires). *Ann.* (Annales parlementaires).

A	Affaires étrangères (suite)
<b>Administrations publiques.</b>	FORCES BELGES EN ALLEMAGNE.
<b>LANGUES.</b>	<i>Projet de loi portant approbation de la convention entre le gouvernement belge et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, relative au statut des forces belges en Allemagne et annexe, signée à Bruxelles, le 23 décembre 1949.</i>
<i>Proposition de loi modifiant l'alinéa 3 de l'article 4 de la loi du 28 juin 1932, réglant l'emploi des langues en matière administrative.</i>	<i>Doc.</i> — N° 48. Exposé des motifs et projet de loi.
<i>Doc.</i> — N° 22. Proposition de M. Buisseret.	<i>N° 137. Rapport du baron Nothomb.</i>
<i>Ann.</i> — Dépôt de la proposition par M. Buisseret, p. 37 (28 juin 1950).	<i>Ann.</i> — Dépôt du projet de M. van Zeeland, m. a. e. c. e., p. 122 (5 juillet 1950).
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).	<i>Discussion et vote de l'article unique (17 octobre 1950).</i>
<i>Loi du 28 juin 1932 sur l'emploi des langues en matière administrative.</i>	Pas de discussion générale.
<i>Doc.</i> — N° 23. Rapport du ministre de l'intérieur aux Chambres législatives.	L'article unique est adopté sans observations, p. 524.
<i>Ann.</i> — M. De Vleeschauwer, m. i., dépose le rapport sur l'activité exercée pendant l'année 1949 par la commission permanente chargée de surveiller l'application de la susdite loi, p. 44 (28 juin 1950).	<i>Vote (24 octobre 1950).</i>
<b>Adultère.</b> — V. Droit civil.	L'ensemble du projet est adopté par 143 voix contre 1 et 2 abstentions.
<b>Affaire royale.</b> — V. Interpellations : Mazereel.	Se sont abstenus : MM. Rassart et le baron de Dorlodot, p. 532.
V. aussi : Droit constitutionnel.	Le projet est transmis à la Chambre des représentants.
V. aussi : Roi et Famille royale.	<b>Agents de la S. A. du Canal de Biaton-Ath et de la Dendre canalisée.</b> — V. Pensions.
<b>Affaires étrangères.</b>	<b>Agents de renseignements et d'action.</b> — V. Guerre.
<b>CONSEIL DE L'EUROPE.</b>	<b>Agriculture.</b>
<i>Doc.</i> — N° 131. Principales recommandations adoptées par l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe au cours de la première partie de la session de 1950, et communiquées aux parlements nationaux.	PULVÉRISATIONS.
<i>Ann.</i> — Transmission de textes des recommandations les plus importantes adoptées par l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe au cours de la première partie de sa session de 1950, p. 461 (10 octobre 1950).	<i>Proposition de loi relative aux pulvérisations et arrosages pendant la floraison au moyen de produits insecticides.</i>
<b>DROIT COMMERCIAL.</b>	<i>Doc.</i> — N° 36. Proposition de M. Leysen.
<i>Chèques.</i> — <i>Projet de loi concernant l'approbation de trois conventions relatives aux chèques, conclues à Genève le 19 mars 1931.</i>	<i>Ann.</i> — Dépôt de la proposition par M. Leysen, p. 65 (4 juillet 1950).
<i>Renvoi en commission (17 octobre 1950).</i>	Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).
<i>Ann.</i> — Le projet est renvoyé en commission, p. 513.	<b>Allocations aux mutilés et estropiés.</b> — V. Assurances sociales.
<b>SÉNAT.</b> — TABLE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 1950.	<b>Allocations compensatoires.</b> — V. Travail.
	<b>Allocations dues en fonction de l'augmentation du coût de la vie.</b> — V. Assurances sociales.
	<b>Allocations familiales.</b> — V. Assurances sociales : Sécurité sociale.

**Allocations familiales.** — V. aussi Travail.

**Approvisionnements.** — V. Motion d'ordre : De Stobbeleir.

**Armée.**

**CONTINGENT.**

*Projet de loi fixant pour l'année 1950 le contingent de l'armée et les effectifs de la garde antiaérienne.*

*Doc.* — N° 15. Rapport du baron Nothomb.

*Ann.* — Dépôt du rapport par le baron Nothomb, p. 31 (28 juin 1950).

*Discussion générale et vote des articles* (5 juillet 1950).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 116.

*Vote* (5 juillet 1950).

L'ensemble du projet est adopté par 139 voix contre 2, p. 124. Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

**MILICE.**

*Ann.* — Décision prise par le gouvernement de rappeler une partie des classes de milice, p. 216 (3 août 1950).

*Proposition de loi modifiant l'article 10 de la loi sur la milice, le recrutement et les obligations de service, modifié par la loi du 20 août 1947.*

*Doc.* — N° 29. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

*Proposition de loi accordant une indemnité aux miliciens soutiens de famille.*

*Doc.* — N° 28. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Arts, Sciences et Lettres.**

Transmission d'une circulaire concernant la distribution du prix Nobel.

*Ann.* — Dépôt aux archives, p. 527 (24 octobre 1950).

**Assurances sociales.**

*Proposition de loi portant péréquation des allocations dues aux assurés sociaux, assurés libres et protégés sociaux, en fonction de l'augmentation du coût de la vie due aux dévaluations de la monnaie.*

*Doc.* — N° 51. Proposition de M. Troclet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Moulin, au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**CHÔMAGE.**

*Projet de loi instituant l'assurance obligatoire contre le chômage involontaire.*

*Doc.* — N° 60. Rapport de M. Neels.

*Rejet* (17 octobre 1950).

*Ann.* — Le projet n'est pas adopté, p. 521.

**ESTROPIÉS ET MUTILÉS.**

*Projet de loi portant modification de la loi du 10 juin 1937 relative à l'octroi d'allocations aux estropiés, mutilés et personnes assimilées.*

*Doc.* — N° 127. Exposé des motifs et projet de loi.

*Ann.* — Dépôt du projet par M. Van den Daele, m. tr. pr. s., p. 465 (10 octobre 1945).

M. Van den Daele demande que ce projet puisse être examiné par la commission du travail et de la prévoyance sociale dans le plus bref délai, p. 465.

**MALADIE-INVALIDITÉ.**

*Proposition de loi tendant à garantir le bon fonctionnement de l'assurance contre la maladie et l'invalidité.*

*Doc.* — N° 49. Proposition de M. Troclet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Moulin, au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**RÉGIME DE RETRAITE.**

*Proposition de loi instituant le régime des pensions de retraite et de veuves des travailleurs salariés et appointés.*

*Doc.* — N° 39. Proposition de M. Glineur.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Glineur, p. 88 (4 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**Assurances sociales (suite)**

**RÉGIME DE RETRAITE.**

*Proposition de loi concernant l'instauration définitive du régime de retraite des salariés et des non-salariés.*

*Doc.* — N° 52. Proposition de M. Troclet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Moulin, au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

*Proposition de loi modifiant l'arrêté-loi du 25 février 1947 coordonnant et modifiant les lois sur le régime de retraite des ouvriers mineurs et assimilés.*

*Doc.* — N° 66. Proposition de M. Van Laerhoven. — Erratum.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Van Laerhoven, p. 129 (25 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 217 (3 août 1950).

**SÉCURITÉ SOCIALE.**

*Proposition de loi tendant à adapter le régime des allocations familiales au régime de la sécurité sociale.*

*Doc.* — N° 54. Proposition de M. Troclet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Moulin, au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**SUPPLÈMENT DE PENSION.**

*Proposition de loi accordant un supplément de pension aux bénéficiaires d'une majoration de rente de vieillesse en vertu des lois coordonnées par l'arrêté du Régent du 12 septembre 1946.*

*Doc.* — N° 67. Proposition de M. Glineur.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Glineur, p. 173 (26 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 217 (3 août 1950).

**Attribution de l'exercice du pouvoir constitutionnel du Roi à l'héritier présomptif de la Couronne.** — V. Roi et famille royale.

**Avoirs bloqués.** — V. Finances.

**B**

**Banque Nationale.**

*Projet de loi attribuant à l'Etat le produit de la réévaluation de l'encaisse en or et en devises de la Banque Nationale de Belgique.*

*Doc.* — N° 83. Rapport de M. De Smet (P.).

N° 87. Amendement de M. Troclet et consorts.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).

Dépôt du rapport par M. P. De Smet, p. 277 (9 août 1950).

*Discussion générale* (10 août 1950).

Discours de MM. De Groote (P.) (concernant la parité monétaire, l'usage à faire des sommes provenant de la réévaluation, la trésorerie et la circulation fiduciaire); Troclet (concernant l'amendement qu'il a déposé et visant à assurer le progrès social) Dierckx (concernant l'utilisation de la réévaluation de l'encaisse-or); le baron de Dorlodot (qui déclare voter contre le projet parce que l'or de la Banque Nationale n'appartient pas à l'Etat); Schot (concernant la nécessité du projet); Van Houtte, m. f. (concernant l'affectation au budget extraordinaire des sommes provenant de la réévaluation et l'inutilité de l'amendement de M. Troclet), pp. 330 à 336.

*Discussion des articles* (10 août 1950).

*Article 1<sup>er</sup>.*

L'amendement de M. Troclet n'est pas adopté, p. 372.

*Art. 2.*

Adopté sans observation, p. 337.

*Vote* (10 août 1950).

M. Bouilly justifie son vote négatif, p. 375.

L'ensemble du projet est adopté par 85 voix contre 76, p. 375. Le projet est soumis à la sanction royale.

**Baux à loyer.** — V. Droit civil.

**Bénéfices exceptionnels.** — V. Impôts.

**Bénéfices exceptionnels (impôt spécial).** — V. Impôts : Impôts directs.

**Budgets. — Exercice 1950.****AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.**

*Budget du ministère des affaires économiques et des classes moyennes pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 5-XIV. Projet transmis par la Chambre des représentants.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).*

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR.**

*Budget du ministère des affaires étrangères et du commerce extérieur pour l'exercice 1950.*

*Doc. — S. n°. Note additionnelle du comte d'Aspremont Lynden, rapporteur.*

*N° 68. Amendement de M. Doutrepoint et consorts.*

*Discussion générale (27 juillet 1950).*

Discours de MM. le comte d'Aspremont Lynden, rapp. (qui situe la discussion dans le cadre des événements internationaux récents, souligne l'attitude de l'O. N. U. et la portée des pactes de Bruxelles et de l'Atlantique-Nord); Vos (concernant : les négociations ayant trait aux moyens de communications entre l'Escaut et le Rhin, la facilitation de l'accès aux archives secrètes pour les professeurs d'université et les historiens, la politique des grandes puissances en Asie, la nécessité pour les pays occidentaux de former une seule force, l'urgence de réaliser sur le plan intérieur la concorde nationale); le baron Nothomb (concernant : les intérêts particuliers de la Belgique dans le cadre de Benelux, nos revendications territoriales à l'égard de l'Allemagne et les ajustements de frontière, notre rôle de promoteurs des ententes régionales en Europe, notre situation particulière nous permettant de comprendre les problèmes européens mieux que les autres nations, le problème allemand, l'incidence de la question royale sur notre position internationale), pp. 179 à 184.

Motion de MM. Hoste et De Block, déposée le 27 juillet 1950, et « insistant auprès du gouvernement et du ministre des affaires étrangères pour qu'ils interviennent en vue de faire examiner à la conférence de MM. les ministres des pays de Benelux, la question de la création d'une commission consultative interparlementaire ».

La motion est prise en considération et jointe à la discussion du budget des affaires étrangères, p. 184.

La motion est adoptée, p. 202.

*Reprise de la discussion générale (27 juillet 1950).*

Discours de MM. De Block (concernant : la résolution adoptée à la IV<sup>e</sup> conférence interparlementaire, l'histoire de Benelux, les raisons économiques et administratives qui entravent l'épanouissement de Benelux, les difficultés dans le domaine agricole); Taillard (concernant : les conséquences pour la Belgique du pool acier-charbon et du plan Schuman les résultats du plan Marshall, les crédits consentis par la Belgique dans le cadre de l'Union européenne des paiements, le danger d'inflation, l'histoire de l'affaire coréenne, l'attitude du gouvernement belge devant le conflit); Buisseret (concernant : la tension qui existe entre les Etats-Unis et la Russie, l'orientation générale de la politique belge, l'administration du commerce extérieur, la présence de la Belgique dans les organismes internationaux, les idées qui ont précédé le plan Schuman, les problèmes soulevés par la réalisation de ce plan, l'indemnisation et le financement des entreprises, la conférence de Luxembourg, la question des ports et des voies navigables, la politique d'investissement sur le plan européen, le problème agricole dans nos relations avec la Hollande et l'équilibre à réaliser dans le domaine fiscal, la création d'un marché européen, l'ouverture de la zone sterling au commerce belge, le vote affirmatif du groupe libéral), pp. 186 à 192.

Discours de MM. Doutrepoint (concernant : le transfert de crédits, la spécialisation budgétaire, la tâche difficile du contrôleur des finances publiques, l'origine des fournitures d'armes aux Nord-Coréens, l'observation de l'art. 116 de la Constitution) et van Zeeland, m. a. e. (concernant : l'O. E. C. E., le plan Schuman et Benelux, les engagements internationaux de la Belgique dans le cadre du pacte à Cinq, du pacte Atlantique et de l'Organisation des Nations unies; concernant la réaction rapide de l'O. N. U. en Corée, les remarques de MM. Vos, le baron Nothomb et Buisseret et la motion de MM. Hoste et De Block), pp. 197 à 201.

*Discussion des articles (27 juillet 1950).*

*Tableau.*

Les articles du tableau sont adoptés, p. 201.

*Projet de loi.*

*Art. 2.*

L'amendement de M. Doutrepoint et consorts tendant à supprimer cet article est adopté, p. 201.

*Articles 1, 3, 4, 5, 6 et 7.*

Les autres articles sont adoptés sans observations, pp. 201 et 202.

*Vote (3 août 1950).*

M. Rolin justifie le vote de son groupe, p. 218.

L'ensemble du projet est adopté par 93 voix contre 62, p. 218.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**Budgets. — Exercice 1950. — AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE EXTÉRIEUR (suite)****AGRICULTURE.**

*Budget du ministère de l'agriculture pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 5-XIII. Projet transmis par la Chambre des représentants.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 526 (24 octobre 1950).*

**COLONIES.**

*Budget du ministère des colonies pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 5-XII. Projet transmis par la Chambre des représentants.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 430 (18 août 1950).*

**COMMUNICATIONS.**

*Budget du ministère des communications pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 77. Rapport du comte de la Barre d'Erquelines.*

*Ann. — Dépôt du rapport par le comte de la Barre d'Erquelines, p. 202 (27 juillet 1950).*

**DETTE PUBLIQUE.**

*Budget de la Dette publique pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 5-II. Projet transmis par la Chambre des représentants.*

*N° 95. Rapport de M. Schot.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).*

*Discussion générale (25 octobre 1950).*

A cette discussion est jointe la discussion du budget des pensions pour l'exercice 1950 et du budget des non-valeurs et remboursements.

Discours de MM. De Haeck (qui demande une juste adaptation des pensions dans le délai le plus bref); Adam, rapp. du budget des pensions (qui fait remarquer que la charge des pensions pèse très lourdement sur les finances publiques, qu'une refonte du régime des pensions civiles et militaires est nécessaire en même temps qu'une réforme de la sécurité sociale, attire l'attention sur les cumuls en matière de pension et la diversité existant dans notre régime des pensions et parle du système de capitalisation préconisé par M. De Guchteneere de la Caisse d'Épargne); Briot (qui défend les intérêts des pensionnés de l'Etat et des services publics et traite des pensions d'invalidité de guerre); Doutrepoint (qui traite des abus en matière de pensions prématurées, insiste sur l'urgence d'élaborer une législation en faveur des victimes civiles de la guerre et justifie son amendement relatif à la liquidation des différences et arriérés en matière de pensions); Dierckx (qui exprime sa désapprobation au sujet de la discussion tardive des budgets de 1950 et déclare que son groupe ne pourra émettre un vote affirmatif); Gabriel (qui déclare qu'il y a trop de diversité dans les pensions non seulement au point de vue des montants mais également au point de vue des systèmes appliqués); Machtens (concernant la nécessité d'adapter les pensions des agents des services publics aux nouveaux barèmes d'activité mis successivement en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1946); Buisseret (qui estime que le moment est venu de prendre des mesures en faveur des pensionnés du secteur public de l'Etat et des organisations parallèles, traite de la question des abus et du contrôle de l'état de maladie et attire l'attention sur les pensions dues en vertu des règles de l'éméritat et sur les plafonds imposés pour l'attribution des pensions); Schot, rapp. du budget de la dette publique (concernant : l'emprunt d'assainissement monétaire, la charge de la dette publique, les bénéfices distribués par les sociétés anonymes, l'importance du fonds des rentes, la dette consolidée, la dette à moyen terme et celle à court terme); Van Laeys, rapp. du budget des non-valeurs et remboursements (qui aborde les problèmes du déblocage des sommes bloquées, du remboursement au contribuable des sommes indûment perçues, de la complexité de la législation fiscale et des taxes revenant à l'I. N. R.) et Van Houtte, m. f. (qui répond aux problèmes soulevés par les orateurs au cours de la discussion; refonte du régime des pensions, péréquation des pensions civiles et militaires, anomalies en matière de pensions, emprunt pour l'assainissement monétaire, subventions à l'I. N. R. et liquidation des réclamations par l'administration des contributions), pp. 543 à 555.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles (25 octobre 1950).*

Les articles du tableau sont adoptés, p. 555.

L'article unique du projet est adopté, p. 555.

*Vote (7 novembre 1950).*

M. Taillard justifie le vote négatif de son groupe, p. 564.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 74 et 2 abstentions, p. 564.

Se sont abstenus : MM. Catteau et Mme Ciselet.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince Royal.

**Budgets. — Exercice 1950 (suite)****FINANCES.***Discussion générale (8 août 1950).*

**Ann.** — Discours de MM. Ronse, rapp. (concernant : la valeur monétaire, la dévaluation de septembre, la nécessité de laisser au parlement le soin de déterminer la valeur monétaire, la nécessité du retour à l'orthodoxie en ce qui concerne la spécialité des crédits, l'engagement pris par le ministre de proposer annuellement deux crédits supplémentaires, la perception des impôts, la nécessité de simplifier les lois sur les contributions, le rendement des contributions établies par les lois d'octobre 1945, le problème des rappels et recours); Van Houtte, m. f. (concernant : l'augmentation des crédits accordés au département des finances, la réforme des grands services du département, la création des mess administratifs, l'orthodoxie budgétaire, le retard dans les perceptions d'impôts, le nombre de réclamations); Clynmans (concernant : le mess de l'administration, la diminution des impôts, le nombre de contentieux, la question des réquisitions pendant l'occupation allemande, le rappel des droits, la taxation des plus-values, la taxe de crise, l'unification des impôts forfaitaires industriels, la participation accrue du contribuable, le remplacement du mot « contrôleur » par « administration » dans le texte de la loi), pp. 240 à 247.

A cette discussion est jointe celle du budget des voies et moyens pour l'exercice 1950.

**Discours de MM. P. De Smet** (concernant : le respect de la législation sur la comptabilité de l'Etat, la situation générale du trésor public, l'évolution des avances de la Banque Nationale à l'Etat, l'utilisation des droits de tirage Marshall, notre participation au Fonds monétaire international, le rendement de l'impôt sur le capital, et de l'impôt sur bénéfices exceptionnels, le gonflement incoercible des contentieux); De Stobbeleir (concernant : l'activité de M. Liebaert, le rendement réel de la taxe d'ouverture, la liberté d'achat réglementé d'alcool, les charges fiscales des brasseries et leur situation défavorisée dans le cadre de Benelux, les emprunts de construction, la taxe de circulation); Allewaert (concernant : la perception d'impôts arriérés sur les revenus exceptionnels, les services du séquestre et de la Société nationale des Habitations à bon marché, la révision des déclarations des exercices précédents) et Van Houtte, m. f. (concernant : la diminution progressive des impôts arriérés, et de certaines recettes exceptionnelles, le problème de l'assurance contre le chômage, le financement de la réparation des dommages de guerre, les raisons fondamentales du manque d'équilibre qui influence les budgets, les crédits pour indemnités de chômage, la diminution des dépenses administratives, le déblocage des fonds, la présence de la Belgique dans les organismes monétaires internationaux, le problème du financement du budget extraordinaire, l'état du marché des capitaux, la situation monétaire, pp. 248 à 256).

*Discussion des articles (9 août 1950).*

Les articles du tableau sont adoptés avec l'amendement du gouvernement, p. 281.

Les articles du projet de loi sont adoptés, pp. 281-282.

*Vote (10 août 1950).*

M. Dierckx motive l'abstention de son groupe, p. 373.

M. Schot justifie son vote affirmatif, p. 374.

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 57 et 16 abstentions, p. 374.

Se sont abstenus : MM. Vinois, Warnant, Binot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, Dierckx, George, Gillon, Holvoet, Hoste, Jadot, Lilar, Marien et Massonnet. Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**INSTRUCTION PUBLIQUE.**

*Budget du ministère de l'instruction publique pour l'exercice 1950.*

**Doc.** — N° 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des représentants.

**Ann.** — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 586 (8 novembre 1950).

**JUSTICE.**

*Budget du ministère de la justice pour l'exercice 1950.*

**Doc.** — N° 75. Rapport de M. Clynmans.

**Ann.** — Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 217 (3 août 1950).

**NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.**

*Budget des non-valeurs et des remboursements pour l'exercice 1950.*

**Doc.** — N° 5-V. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 94. Rapport de M. Van Laeys.

**Ann.** — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).

Dépôt du rapport par M. Van Laeys, p. 378 (10 août 1950).

*Discussion générale (25 octobre 1950).*

Voir : discussion du budget de la dette publique pour l'exercice 1950, pp. 543 à 556.

*Discussion des articles (25 octobre 1950).*

Les articles du tableau sont adoptés, p. 556.

L'article unique du projet de loi est adopté, p. 556.

**Budgets. — Exercice 1950. — NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS (suite)***Vote (7 novembre 1950).*

M. Taillard justifie le vote négatif de son groupe, p. 564.

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 74 et 2 abstentions, p. 564.

Se sont abstenus : M. Catteau et Mme Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Royal.

**PENSIONS.**

*Budget des pensions pour l'exercice 1950.*

**Doc.** — N° 5-III. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 92. Rapport de M. Adam.

N° 93. Amendement de M. Doutrepoint et consorts.

**Ann.** — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).

Dépôt du rapport par M. Adam, p. 375 (10 août 1950).

*Discussion générale (25 octobre 1950).*

Voir : discussion du budget de la dette publique pour l'exercice 1950, pp. 543 à 556.

*Discussion des articles (25 octobre 1950).**Tableau.**Art. 101.*

Amendement de M. Doutrepoint.

Observations de MM. Doutrepoint et Van Houtte, m. f., p. 556. Le vote sur l'amendement de M. Doutrepoint et sur l'article 101 est réservé.

*Art. 102 à fin du tableau.*

Adoptés, p. 556.

*Projet de loi.**Art. 1<sup>er</sup>.*

Réservé, p. 556.

*Art. 2.*

Adopté, p. 556.

*Vote sur l'amendement de M. Doutrepoint et sur l'article 101 réservé (7 novembre 1950).*

Observation de M. Van Houtte, m. f., p. 564.

L'amendement de M. Doutrepoint n'est pas adopté, p. 564.

L'article 101 du tableau est adopté, ainsi que l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi, p. 564.

*Vote (7 novembre 1950).*

M. Taillard justifie le vote négatif de son groupe, p. 564.

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 74 et 2 abstentions, p. 564.

Se sont abstenus : M. Catteau et Mme Ciselet.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Royal.

**PREMIER MINISTRE.**

*Budget des services du premier ministre pour l'exercice 1950.*

**Doc.** — N° 5-VI. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 96. Rapport de M. Ronse.

**Ann.** — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).

Dépôt du rapport par M. Ronse, p. 375 (10 août 1950).

**RECONSTRUCTION.**

*Budget du ministère de la reconstruction pour l'exercice 1950.*

*Discussion générale (3 août 1950).*

Discours de MM. Rolin (qui annonce que son groupe s'abstiendra de participer à la discussion générale); Derbaix, rapp. (concernant : l'état du problème de réparation des dommages et les causes principales de la lenteur de leur liquidation, l'examen des divers postes du budget, l'amendement de M. Doutrepoint); Gillon (concernant les difficultés des ministres successifs à appliquer une loi défectueuse, la nécessité d'une loi nouvelle. L'orateur fait appel à la solidarité nationale pour alléger le sort des sinistrés); Godin (concernant : l'impatience légitime des sinistrés, les emprunts avancés par l'Institut national de crédit agricole et l'Office central de crédit hypothécaire, le retard dans l'écoulement des dossiers de dommages relatifs aux personnes, le manque de personnel qualifié, la situation actuelle comparée à celle de l'après-guerre 1914-1918; Mme Lehouck (concernant : les revendications des prisonniers politiques et de leurs ayants droit); Sledsens (concernant : la situation dans le Nord de la province d'Anvers, les problèmes d'urbanisation, les montants accordés aux provinces de Liège et d'Anvers, le manque d'experts, le retard chez la direction provinciale d'Anvers); De Stobbeleir (concernant : les droits des déportés de 1914-1918, les entreprises sinistrées et les prisonniers politiques); Dequae, m. r. (qui expose les difficultés inhérentes à la reconstruction, et répond aux questions et observations des divers orateurs, pp. 219 à 228).

*Discussion des articles (9 août 1950).**Article 1<sup>er</sup>.*

Discours de MM. Gillon (concernant : la question de la solidarité, les intérêts payés par les sinistrés, la productivité des dépenses faites en matière de reconstruction, la nécessité d'une refonte complète de la législation en cette matière, l'abstention de son groupe). Boulanger (concernant le rythme trop lent de la liquidation des dossiers des sinistrés, la part du budget attribuée à l'industrie, les dommages aux

**Budgets. — Exercice 1950. — RECONSTRUCTION (suite)**

personnes, la désignation des experts, les avances sur prêts, les économies à réaliser dans l'administration du département, les familles nombreuses, les démocraties populaires, le vote négatif de son groupe); Lacroix (concernant : la législation trop confuse en matière de dommages de guerre, la lenteur de la procédure, les honoraires des architectes, la solution des cas les plus importants de dommages aux personnes, le renforcement du cadre administratif et la liquidation progressive des coopératives des dommages de guerre); Meunier (concernant : les intérêts des déportés 1914-1918, les travailleurs obligatoires, les victimes civiles, les prisonniers politiques et ayants droit); Bouilly (concernant : les conditions insolites dans lesquelles le Sénat a examiné le budget, la nécessité de modifier la loi même que le ministre est tenu d'appliquer, les critiques de certains membres libéraux et P. S. C., l'attitude du groupe socialiste lors du vote); Moulin (concernant : les pensions des victimes civiles de la guerre 1914-1918); Derbaix, rapp. (concernant : les remarques de M. Bouilly, les travaux de la commission, les amendements à l'article 2 et à l'article 308); Dequae, m. r. (qui rappelle les termes de son intervention du jeudi précédent et promet de répondre par écrit aux divers orateurs), pp. 264 à 269.

*Vote des articles (9 août 1950).*

*Tableau.*

*Article 1<sup>er</sup>.*

Adopté, p. 269.

*Articles 2 à 307, titre II.*

Adoptés, p. 269.

*Article 308.*

L'amendement de la commission est adopté, p. 269.

L'article 308 amendé est adopté, p. 269.

*Projet de loi.*

*Article 1<sup>er</sup>.*

L'article 1<sup>er</sup> est adopté, p. 269.

*Article 2.*

L'amendement de la commission, tendant à supprimer cet article est adopté, p. 270. L'article est définitivement supprimé, p. 270.

*Articles 3, 4 et 5.*

Les articles 3, 4 et 5 sont adoptés sans discussion, p. 270.

*Vote (9 août 1950).*

Le projet de loi est adopté par 77 voix contre 35 et 9 abstentions, p. 275.

Se sont abstenus : MM. Warnant, Binot, Catteau, Mme Ciselet, MM. De Stobbeleir, Dierckx, Gillon, Hoste et Massonnet.

Le projet est soumis à la sanction royale.

**SANTÉ PUBLIQUE ET FAMILLE.**

*Budget du ministère de la santé publique et de la famille pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 32. Amendement du gouvernement.*

N° 63. Amendements du gouvernement.

N° 91. Rapport de M. Van Hemelrijck.

*Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 370 (10 août 1950).*

**TRAVAUX PUBLICS.**

*Budget du ministère des travaux publics pour l'exercice 1950.*

*Discussion générale (3 août 1950).*

Discours de MM. Van den Storme, rapp. (concernant l'importance des crédits prévus pour les travaux publics, l'effort accompli au profit des travaux communaux, l'entretien et le développement du réseau routier et navigable, la nécessité de tenir compte du chômage régional dans la répartition géographique des travaux, l'incidence des travaux publics sur l'économie, l'effet favorable sur le tourisme, le problème du recrutement et de l'extension du personnel technique du département, la nécessité de maintenir une répartition plus uniforme des crédits sur plusieurs années, l'urgence du reclassement des routes et de la reprise des routes provinciales par l'Etat, l'utilité du regroupement et de la concentration des services administratifs dans de grands complexes, les travaux aux voies d'eau les plus urgents, l'organisation des services de l'urbanisme, la nécessité de prévoir des crédits supplémentaires pour les travaux communaux subsidiés, le régime des subsides unitaires, la nécessité de prévoir une carrière plus attrayante pour les ingénieurs); De Vocht (concernant : les mesures indiquées en vue d'assurer une plus grande sécurité aux automobilistes, l'utilisation de l'augmentation de la taxe de circulation en faveur des usagers de la route, la nécessité d'un code routier moins équivoque); Warnant (concernant : l'aménagement du réseau routier); Van Peteghem (concernant : le retard des travaux publics dans le Pays de Waes, la canalisation de la Durme et du Moervaart, la perception d'une taxe aux tunnels de l'Escaut); Sledsens

**Budgets. — Exercice 1950. — TRAVAUX PUBLICS (suite)**

(concernant le pont sur le canal Albert à Wijnegem), et Coppé, m. t. p. (concernant : l'efficacité des travaux publics dans la lutte contre le chômage, l'augmentation des crédits de paiement, les lacunes dans le cadre du personnel technique, les rapports entre les deux rôles linguistiques dans le département, la commission syndicale consultative, la coordination entre les travaux routiers et les constructions nouvelles, les avantages et désavantages de la création de fonds, les observations émises par les divers orateurs), pp. 228 à 237.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles (9 août 1950).*

*Article 1<sup>er</sup>, titre 1<sup>er</sup>, chapitre 1<sup>er</sup>.*

Discours de MM. Van Belle (concernant : le revêtement des routes, le programme des travaux publics, la reprise de certaines routes par l'Etat, le bouchon de Lanaye, les barrages et l'aménagement des locaux du Sénat) et Mondelaers (concernant le mauvais état du réseau routier de la province de Limbourg et la nécessité de réformer la procédure administrative en ce qui concerne les adjudications et les promesses de subsides), pp. 272 et 273.

Discours de MM. De Block (concernant : le mauvais état des routes en Flandre orientale, le retard de notre pays dans le domaine de la construction de routes, la suppression de trottoirs et pistes cyclables, la coordination dans la construction de routes); Harmegnies (concernant : l'effort accompli par la province de Hainaut pour l'entretien des routes, les projets communaux bloqués, la route de Wallonie, le canal de Nimy à Blaton); Moulin (concernant : les avances à accorder aux entrepreneurs, l'autonomie communale, la signalisation sur les nouvelles routes); Van den Storme, rapp. (qui répond aux observations de MM. Van Belle et De Block); Coppé, m. t. p. (qui répond aux observations de MM. Van Belle, De Block, Mondelaers et Harmegnies), et Gillon (concernant la nécessité d'aménager des locaux décentes pour le président du Sénat), pp. 278 à 281.

*Vote des articles (9 août 1950).*

*Tableau.*

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Adopté, p. 281.

*Art. 2 à 21.*

Adoptés, p. 281.

*Projet de loi.*

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Adopté, p. 281.

*Art. 2.*

Adopté, p. 281.

*Art. 3.*

Adopté, p. 281.

*Vote (10 août 1950).*

L'ensemble du projet est adopté par 85 voix contre 58 et 16 abstentions, p. 373.

Se sont abstenus : MM. Vinois, Warnant, Binot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, Dierckx, George, Gillon, Holvoet, Hoste, Jadot, Lilar, Marien et Massonnet.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**VOIES ET MOYENS.**

*Budget des voies et moyens pour l'exercice 1950.*

*Doc. — N° 31. Amendement du gouvernement.*

N° 58. Rapport de M. P. De Smet.

*Discussion générale (8 août 1950).*

*Ann. — La discussion générale est jointe à celle du budget des finances (exercice 1950), p. 247.*

*Discussion des articles (9 août 1950).*

Les articles du tableau sont adoptés avec l'amendement du gouvernement, p. 283.

Les articles du projet de loi sont adoptés, pp. 283-284.

*Vote (10 août 1950).*

M. Dierckx motive l'abstention de son groupe, p. 373.

M. Schot justifie son vote affirmatif, p. 374.

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix contre 57 et 16 abstentions, p. 374.

Se sont abstenus : MM. Vinois, Warnant, Binot, Buisseret, Catteau, Mme Ciselet, MM. Coulonvaux, Dierckx, George, Gillon, Holvoet, Hoste, Jadot, Lilar, Marien et Massonnet.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**Budgets. — Exercice 1951.****JUSTICE.**

*Budget du ministère de la justice pour l'exercice 1951.*

*Doc. — N° 155. Rapport de M. Clynmans. (Pour le projet, voir n° 5-VII, session 1950-1951.)*

*Ann. — Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 560 (7 novembre 1950).*

**Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.**

**C****Caisse de dépôts et consignations.**

Rapport sur les opérations de la Caisse des dépôts et consignations pendant l'année 1949.

*Ann. — Transmis par le ministre des finances, p. 51 (4 juillet 1950).*

**COMMISSION DE SURVEILLANCE.**

*Ann. — Renouvellement du mandat de M. R. De Man, p. 434 (18 août 1950).*

**Caisse générale de retraite.**

*Proposition de loi portant péréquation des pensions annuelles, acquises antérieurement au 25 octobre 1926, auprès de la Caisse générale de retraite.*

*Doc. — N° 149. Proposition de M. Buisseret.*

*Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 560 (7 novembre 1950).*

**Casier civil. — V. Droit civil.****Cassation. — V. Procédure civile.****Catastrophes et accidents.****CATASTROPHE MINIÈRE DE RESSAIX.**

*Ann. — M. Van Laerhoven rend hommage aux victimes de la catastrophe et demande au gouvernement de bien vouloir examiner avec bienveillance la proposition de loi tendant à modifier le régime de retraite des ouvriers mineurs. — M. le président et M. Duviolsart, p. m., s'associent à cet hommage, p. 81 (4 juillet 1950).*

**CATASTROPHE MINIÈRE DE TRAZEGNIES.**

*Ann. — M. le président rend hommage aux victimes de la catastrophe, p. 23 (27 juin 1950).*

**Centre de recherche pour la solution des problèmes wallons et flamands. — V. Enquêtes.****Chambres législatives. — Sénat.****BUREAU DÉFINITIF.**

*Nomination du bureau définitif (27 juin 1950).*

*Ann. — Président. — M. Edg. De Bruyne présente la candidature de M. Struye, et M. Matagne présente celle de M. Rolin, pp. 20 et 21. — M. Paul Struye est proclamé président du Sénat, p. 21.*

*Premier vice-président. — M. Rolin présente la candidature de M. Matagne, p. 21. — M. Matagne est proclamé premier vice-président du Sénat, p. 21.*

*Deuxième vice-président. — M. Edg. De Bruyne présente la candidature de M. Mullie, p. 21. — M. Mullie est proclamé deuxième vice-président du Sénat, p. 21.*

*Troisième vice-président. — M. Coulonvaux présente la candidature de M. Catteau, p. 21. — M. Catteau est proclamé troisième vice-président du Sénat, p. 21.*

*Secrétaires. — M. Edg. De Bruyne présente les candidatures de Mlle Baers, MM. De Boodt et Hanquet, p. 21.*

*M. Van Belle présente les candidatures de MM. Bouilly et Van Eyndonck, p. 21.*

*M. Coulonvaux présente la candidature de M. Massonnet, p. 21.*

*M. Glineur présente la candidature de M. Taillard, p. 21.*

*MM. De Boodt, Hanquet, Mlle Baers, MM. Bouilly, Van Eyndonck et Massonnet sont proclamés secrétaires du Sénat, p. 22.*

*Questeurs. — M. Edg. De Bruyne propose les candidatures de MM. le comte de la Barre d'Erquelines, Van Buggenhout et De Man, p. 22.*

*M. Rolin présente les candidatures de MM. Van Belle et Dautrepoint, p. 22.*

*M. Glineur présente la candidature de M. Boulanger, p. 22.*

*MM. le comte de la Barre d'Erquelines, Van Buggenhout, Dautrepoint, De Man et Van Belle sont proclamés questeurs du Sénat, p. 22.*

**Chambres législatives. — Sénat. — BUREAU DÉFINITIF (suite)**

*Nomination d'un secrétaire (10 octobre 1950).*

*M. Edg. De Bruyne propose la candidature de M. Jespers en remplacement de M. De Boodt, devenu ministre, p. 465. M. Jespers est proclamé secrétaire du Sénat.*

**COMMISSIONS PERMANENTES.**

*Ann. — Nomination des membres de la commission permanente de vérification des pouvoirs, p. 3 (20 juin 1950).*

*Nomination des commissions permanentes, p. 24 (27 juin 1950). Modifications dans la composition des commissions permanentes, p. 478 (10 octobre 1950).*

**DÉCÈS.**

*Ann. — M. le président rend hommage à la mémoire de M. Léon Colleaux, ancien sénateur, p. 216 (3 août 1950).*

*M. le président annonce le décès de M. Emile Vinck, ancien premier vice-président du Sénat, et rend hommage à sa mémoire. — M. van Zeeland, m. a. é., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 559 (7 novembre 1950).*

**INCIDENTS.**

*Ann. — Fait personnel. — M. Dierckx rappelle les négociations qui eurent lieu avant la dissolution des Chambres. — Observations de M. van Zeeland, m. a. é. c. e., p. 81 (4 juillet 1950).*

*Fait personnel : M. Bouilly répond à une remarque du baron Nothomb, au sujet d'une interruption qu'il aurait faite, lors d'un exposé de la situation internationale, dans le cadre de la discussion du budget des affaires étrangères, p. 184 (27 juillet 1950).*

**LISTES.**

*N° 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.*

*N° 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.*

*N° 3. Liste des projets de loi dont le Sénat est saisi.*

*N° 4. Liste des commissions permanentes.*

**OUVERTURE DE LA SESSION.**

*Ann. — M. C. Van Overbergh, doyen d'âge, déclare ouverte la session extraordinaire de 1950, p. 3 (20 juin 1950).*

**PROJETS CADUCS.**

*Projet de loi portant dérogation à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.*

*Doc. — N° 9. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 11. Rapport de M. Ronse.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 29 (28 juin 1950).*

*Discussion générale et vote des articles (28 juin 1950).*

*Pas de discussion générale. Les articles sont adoptés sans observations, p. 43.*

*Vote (28 juin 1950).*

*Observations de M. Rolin, qui justifie le vote de son groupe, p. 47.*

*L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 137 membres présents, p. 47.*

*Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.*

*Projet de loi portant dérogation à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.*

*Doc. — N° 8. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 12. Rapport de M. Ronse.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 29 (28 juin 1950).*

*Discussion générale et vote des articles (28 juin 1950).*

*Pas de discussion générale. Les articles sont adoptés sans observations, p. 43.*

*Vote (28 juin 1950).*

*Observations de M. Rolin, qui justifie le vote de son groupe, p. 47.*

*L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 137 membres présents, p. 47.*

*Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.*

*Projet de loi portant dérogation à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.*

*Ann. — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 526 (24 octobre 1950).*

**RÈGLEMENT.**

*Proposition de modification des articles 42 et 56 du règlement.*

*Doc. — N° 55. Proposition de M. Van Eyndonck.*

*Proposition de modification des articles 63 et 65 du règlement.*

*Doc. — N° 84. Proposition de M. Ancot.*

*Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ancot, p. 277 (9 août 1950).*

**Chambres législatives. — Sénat (suite)****SÉNATEURS COOPTÉS.**

Election des sénateurs cooptés, p. 20 (27 juin 1950).

*Ann.* — M. Sobry fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 20. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 20.

**VALIDATION DES POUVOIRS.**

Nomination des membres de la commission permanente de vérifications des pouvoirs, p. 3 (20 juin 1950).

*Ann.* — Le comte de la Barre d'Erquelines fait remarquer que les cas des sénateurs suppléants feront l'objet d'un rapport complémentaire, p. 6 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements d'Anvers et de Malines-Turnhout.

*Ann.* — M. Vergeylen fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, sauf MM. Van Goitsenhoven et Meeüs, qui n'ont pas justifié qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité exigées par la Constitution, p. 6. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 6 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial d'Anvers.

*Ann.* — M. Vergeylen fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 7. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 7 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements de Bruxelles, Louvain et Nivelles.

*Ann.* — M. Ancot fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, sauf Mme Mullier, épouse Lalmand, et M. Coenen, qui n'ont pas justifié qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité exigées par la Constitution, p. 7. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Brabant.

*Ann.* — M. Ancot fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 8. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 8 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements de Bruges, Courtrai-Ypres, Roulers-Tielt et Furnes-Dixmude.

*Ann.* — M. De Boodt fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, sauf MM. Tant, Deleu et Coucke, qui n'ont pas justifié qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité exigées par la Constitution, p. 9. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 10 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Flandre occidentale.

*Ann.* — M. De Boodt fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 10. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 10 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements de Gand-Eeklo, Termonde-Saint-Nicolas et Audenarde-Alost.

*Ann.* — M. Mondelaers fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, p. 10. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 11 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Flandre orientale.

*Ann.* — M. Mondelaers fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 11. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 11 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers.

*Ann.* — M. de la Vallée Poussin fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, sauf MM. Massin et Henrichs, qui n'ont pas justifié qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité exigées par la Constitution, p. 12. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 13 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Liège.

*Ann.* — M. de la Vallée Poussin fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 13. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 13 (22 juin 1950).

Elections de l'arrondissement de Hasselt-Tongres-Maaseik.

*Ann.* — M. Van Steenberge fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, p. 13. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 14 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Limbourg.

*Ann.* — M. Van Steenberge fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 14. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 14 (22 juin 1950).

Elections de l'arrondissement d'Arion-Marche-Bastogne et de Neufchâteau-Virton.

*Ann.* — M. Yernaux fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, p. 14. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 14 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Luxembourg.

*Ann.* — M. Yernaux fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 14. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 14 (22 juin 1950).

**Chambres législatives. — Sénat. — VALIDATION DES POUVOIRS (suite)**

Elections de l'arrondissement de Namur et Dinant-Philippeville.

*Ann.* — M. Machtens fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, p. 15. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 15 (22 juin 1950).

Observations de MM. Ancot, Van Belle et du comte de la Barre d'Erquelines, p. 15.

Sénateurs élus par le conseil provincial de Namur.

*Ann.* — M. Machtens fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 15. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 16 (22 juin 1950).

Elections des arrondissements de Mons-Soignies, Tournai-Ath et Charleroi-Thuin.

*Ann.* — M. Dautrepoint fait rapport sur ces élections et conclut à l'admission des candidats, sauf M. Rasneur, qui s'est déclaré inéligible, p. 16. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 17 (22 juin 1950).

Sénateurs élus par le conseil provincial de Hainaut.

*Ann.* — M. Dautrepoint fait rapport sur cette élection et conclut à l'admission des candidats, p. 17. — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 17.

*Examen des dossiers des élus suppléants qui avaient obtenu du Sénat un délai pour justifier de leur éligibilité.*

*Doc.* — N° 62. Rapport de M. Catteau.

*Ann.* — Les conclusions du rapport sont adoptées, p. 240 (8 août 1950).

**Chambres législatives (convocation). — V. Motion d'ordre Vermeulen.**

V. aussi : Politique du gouvernement : Déclaration du gouvernement.

**Chasse.**

*Proposition de loi modifiant la loi du 28 février 1882, modifiée par la loi du 4 avril 1900, sur la chasse et la destruction des lapins sauvages.*

*Doc.* — N° 34. Proposition de M. Van Peteghem.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Van Peteghem, p. 65 (4 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Chèques. — V. Affaires étrangères : Droit commercial.**

V. aussi : Droit commercial.

**Chômage. — V. Assurances sociales.****Classes moyennes. — V. Habitations.****Colonies.****DÉCRETS.****Projets de décret :**

1° *Approuvant une convention du 18 juin 1949, modifiée par un avenant du 5 décembre 1949, intervenue entre la colonie du Congo belge, le Comité spécial du Katanga et M. Julien Raick;*

2° *Accordant des concessions minières au Ruanda-Urundi à MM. Flament, Brisbois, Defays, Decrolier, Tachteris et Simandiris;*

3° *Renouvelant pour un an les droits miniers octroyés à la Société minière de Surongo par le décret du 21 décembre 1939;*

4° *Octroyant des permis d'exploitation à la Compagnie minière des Grands Lacs africains pour les polygones dénommés Meeke, Lualatshi et Mutziki;*

5° *Octroyant un permis d'exploitation à la société Les Mines d'Or Belgika pour le polygone dénommé Kabuli;*

6° *Approuvant une convention conclue le 7 octobre 1949 entre la colonie et la Compagnie du Kasai;*

7° *Etendant à tout le Ruanda-Urundi le droit général de recherches minières dérivant des nouvelles conventions intervenues entre le gouvernement du Ruanda-Urundi, d'une part, les colons miniers et les sociétés minières du Ruanda-Urundi, d'autre part;*

8° *Accordant des concessions minières au Ruanda-Urundi aux sociétés Minétain, Minafor, Mirudi, Géoruanda et Somaki;*

9° *Accordant des concessions minières au Ruanda-Urundi à MM. Dufrasne, Goethals, Henrion, Lens, Quoirin, Vachaudsz; Tsaconas, Mierge et Mme veuve Simonart;*

10° *Octroyant un permis d'exploitation à la société « Symétain », pour le polygone dénommé « Mukungu »;*

11° *Approuvant le transfert à Mme veuve Bisman du droit général de recherches minières dérivant de la convention conclue le 30 décembre 1939 entre le Ruanda-Urundi et feu M. Bisman;*

12° *Accordant une concession minière à la société « Corem » au Ruanda-Urundi;*

13° *Octroyant des permis d'exploitation à la société « Kinorétain » pour les polygones dénommés « Kamazezi-Or » et « Kamazezi-Tantale »;*

**Colonies. — DÉCRETS (suite)**

14° *Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières dans le bloc « Kayove », aborné en vertu de la convention conclue le 24 août 1937 entre le Ruanda-Urundi et M. R. Henrion;*

15° *Octroyant un permis d'exploitation à la « Société internationale forestière et minière du Congo » (Forminière) pour la concession dénommée « Bloc n° 1 du Bas-Congo »;*

16° *Octroyant un permis d'exploitation à la société « Symétain », pour le polygone dénommé « Misobo »;*

17° *Approuvant une convention conclue le 7 octobre 1949 entre la colonie et la Compagnie du Kasai.*

*Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 30 (28 juin 1950).*

**Projets de décret :**

1° *Octroyant un permis d'exploitation à la société « Les Mines d'Or Belgika » (Belgikaor) pour le polygone dénommé « Kaliba »;*

2° *Octroyant deux permis d'exploitation à la société « Les Mines d'Or Belgika » (Belgikaor) pour les polygones dénommés « Itamu-Ouest » et « Lubinga »;*

3° *Approuvant une convention conclue le 21 mars 1950 entre le Comité spécial du Katanga et la Compagnie des Chemins de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains, et concernant la concession d'un terrain de 6 hectares, situé à Mulongo (district du Tanganika).*

*Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 398 (17 août 1950).*

*Projet de décret approuvant une convention conclue le 31 mars 1950 entre la colonie et la Société d'Élevage et de Culture au Congo belge. Cette convention a pour objet la cession gratuite d'un terrain de 1 hectare situé à Bakwe Tembwe, au Congo belge.*

*Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 240 (8 août 1950).*

*Projets de décret approuvant une convention conclue le 8 mai 1950 entre la colonie du Congo belge et la Société anonyme de Cultures au Congo belge.*

*Ann. — Transmis par le ministre des colonies, p. 527 (24 octobre 1950).*

**Commerce et industrie.****CRÉDIT PROFESSIONNEL.**

*Bilan et compte de profits et pertes de la Caisse nationale de Crédit professionnel, établi au 31 décembre 1949.*

*Ann. — Transmis par le président du conseil d'administration, p. 505 (17 octobre 1950).*

**FERMETURE DES MAGASINS.**

*Proposition de loi relative au repos dominical et à la fermeture des magasins.*

*Doc. — N° 18, Proposition de M. Clynmans.*

*Ann. — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 36 (28 juin 1950).*

*Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).*

**OFFICE NATIONAL DE LA COOPÉRATION BELGE.**

*Proposition de loi instituant l'Office national de la coopération belge.*

*Doc. — N° 38, Proposition de M. Van Belle.*

*Ann. — Dépôt de la proposition par M. Van Belle, p. 82 (4 juillet 1950).*

*Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).*

**OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.**

*Ann. — Transmission du rapport de l'Office national du ducroire relatif à l'exercice 1949.*

*Dépôt aux archives, p. 505 (17 octobre 1950).*

**Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.****Communes.****LOI COMMUNALE.****Secrétaires communaux.**

*Proposition de loi complétant l'article 109 de la loi communale.*

*Doc. — N° 37, Proposition de M. De Man.*

*Ann. — Dépôt de la proposition par M. De Man, p. 82 (4 juillet 1950).*

*Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).*

*Proposition de loi modifiant l'article 111 de la loi communale.*

*Doc. — N° 57, Proposition de M. Allard.*

*Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 112 (4 juillet 1950).*

*Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).*

**Comptabilité. — V. Droit commercial.****Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.****Conseil de la Couronne. — V. Interpellations : Gillou.****Conseil de l'Europe. — V. Affaires étrangères.**

*V. aussi : Interpellations : de la Vallée Poussin.*

**Conseil d'Etat. — V. Droit public.****Conseils consultatifs régionaux. — V. Enquêtes.****Conseils provinciaux. — V. Provinces : Loi provinciale.****Constructions. — V. Habitations : Classes moyennes.****Contrat de mariage. — V. Droit civil.****Conventions. — V. Affaires étrangères.****Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.****Cour des comptes.**

*Ann. — Transmission d'un exposé complémentaire au sujet du différend qui a surgi entre le collège et le département de l'instruction publique au sujet de la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement des écoles techniques de l'Etat, ainsi que d'une ampliation d'une nouvelle délibération du conseil des ministres intervenue à ce propos. — Renvoi à la commission des finances, p. 29 (28 juin 1950).*

*Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres le 18 février, 10 et 18 mars, 12, 19 et 26 mai 1950, sous les n°s 378, 380, 383, 384, 387, 385, 391, 390, 388, 389, 392, 398, 391, 400, 401, 393 et 399, et relatives à des dépenses faites en marge du budget et pour compte du ministère du travail et de la prévoyance sociale, de l'instruction publique, de l'agriculture, des finances (dette publique), des affaires économiques et des classes moyennes, de la santé publique et de la famille, de l'intérieur, des travaux publics, des communications et de la défense nationale. — Renvoi à la commission des finances, p. 29 (28 juin 1950).*

*Transmission : 1° d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération du conseil des ministres, n° 377, intervenue le 10 février 1950, au sujet du dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre des finances quant à l'application des dispositions des articles 3, § 2, 8 et 13, § 1<sup>er</sup>, de l'arrêté royal n° 254, du 12 mars 1936, au calcul de la pension de survie liquidée à la femme divorcée d'agent civil de l'Etat; 2° d'un exposé complémentaire au sujet du différend qui a surgi entre le collège et le département de l'instruction publique au sujet de la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement de nouvelles écoles techniques de l'Etat ainsi que d'une ampliation d'une nouvelle délibération du conseil des ministres intervenue à ce propos. — Renvoi à la commission des finances, p. 29 (28 juin 1950).*

*Transmission d'une ampliation de la délibération, n° 397, du 19 mai 1950, faisant suite à la délibération n° 319, prise par le conseil des ministres en date du 10 juin 1949. — Renvoi à la commission des finances, p. 29 (28 juin 1950).*

*Transmission : 1° d'une délibération prise par le conseil des ministres le 2 juillet, sous le n° 402, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte des ministères de l'instruction publique, des affaires économiques et des classes moyennes et des travaux publics; 2° d'un exposé relatif à un différend qui a surgi entre le collège et le département de l'instruction publique; 3° d'une ampliation, accompagnée d'un exposé, des délibérations n°s 354 et 386, des 2 décembre 1949 et 12 mai 1950, prises par le conseil des ministres. — Renvoi à la commission des finances, p. 128 (25 juillet 1950).*

*Transmission : 1° d'un exposé ainsi que d'une ampliation des délibérations du conseil des ministres intervenues les 4 et 25 août et 1<sup>er</sup> septembre 1950 au sujet des dissentiments survenus entre le collège et M. le ministre des finances; 2° des délibérations prises par le conseil des ministres les 11 août et 29 septembre 1950, sous les n°s 405 et 413, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des finances (dette publique); 3° d'un exposé complémentaire au sujet du différend qui a surgi entre le collège et le département de l'instruction publique au sujet de la légalité des dépenses d'équipement et de fonctionnement des écoles techniques de l'Etat, ainsi que d'une ampliation d'une nouvelle délibération du conseil des ministres. — Renvoi à la commission des finances, p. 461 (10 octobre 1950).*

*Transmission de la délibération prise par le conseil des ministres le 29 septembre 1950, sous le n° 412, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère des affaires étrangères. — Renvoi à la commission des finances, p. 480 (11 octobre 1950).*

*Transmission des délibérations prises par le conseil des ministres du 6 octobre 1950, sous les n°s 416 et 417, et relatives à des dépenses nouvelles non encore autorisées par les Chambres législatives. — Renvoi à la commission des finances, p. 505 (17 octobre 1950).*

*Transmission d'un exposé ainsi que d'une ampliation de la délibération n° 414 du conseil des ministres du 20 septembre 1950, au sujet d'un dissentiment survenu entre le collège et M. le ministre des finances. — Renvoi à la commission des finances, p. 542 (25 octobre 1950).*

*Transmission : 1° d'une délibération prise par le conseil des ministres le 29 septembre 1950, sous le n° 415, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du*

**Cour des comptes (suite)**

ministère des travaux publics; 2° d'une délibération prise par le conseil des ministres le 13 octobre 1950, sous le n° 420, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de l'instruction publique. — Renvoi à la commission des finances, p. 559 (7 novembre 1950).  
Transmission : 1° d'une délibération prise par le conseil des ministres le 24 octobre 1950, sous le n° 422, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du ministère de la reconstruction; 2° d'une délibération prise par le conseil des ministres le 24 octobre 1950, sous le n° 425, et relative à des dépenses nouvelles non encore autorisées par les Chambres législatives. — Renvoi à la commission des finances, p. 586 (8 novembre 1950).

**TRAITEMENTS.**

*Projet de loi modifiant la loi du 14 août 1947 relative à la rétribution des membres de la Cour des comptes.*

*Doc.* — N° 45. Rapport de M. Doutrepoint.

*Ann.* — Dépôt et lecture du rapport par M. Doutrepoint, p. 117 (5 juillet 1950).

*Discussion générale* (5 juillet 1950).

M. Vreven déclare que le groupe libéral votera ce projet, p. 117.

*Vote des articles.*

Les articles sont adoptés sans observations, p. 117.

*Vote* (5 juillet 1950).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 141 membres présents, p. 124.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

**Coût de la vie.** — V. Assurances sociales.

**Crédit professionnel.** — V. Commerce et Industrie.

**Crédits provisoires.** — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

**Crédits supplémentaires.** — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

**D**

**Décès.** — V. Droit civil : Etat civil.

**Déclarations de décès.** — V. Droit civil : Etat civil.

**Décoration artistique.** — V. Travaux publics.

**Dentistes.** — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

**Déportés.** — V. Guerre.

**Dissensions entre la Cour des comptes et les départements ministériels.** — V. Cour des comptes.

**Distribution d'eau.** — V. Hygiène et santé.

**Destruction des lapins sauvages.** — V. Chasse.

**Détention préventive.** — V. Organisation judiciaire.

**Devises.** — V. Banque Nationale.

**Domages.** — V. Ordre public.

**Domages de guerre.** — V. Guerre.

**Droit civil.****ADULTÈRE.**

*Proposition de loi modifiant certaines dispositions du Code civil (I., 1<sup>er</sup>, T. VII, Chap. III) sur les enfants adultérins.*

*Doc.* — N° 152. Proposition de Mme Ciselet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par Mme Ciselet, p. 549 (25 octobre 1950).

**BAUX A LOYER.**

*Projet de loi modifiant les lois portant dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.*

*Doc.* — N° 14. Rapport de M. Pholien.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 29 (28 juin 1950).

Dépôt et lecture du rapport par M. Pholien, p. 45 (28 juin 1950).

*Discussion générale* (28 juin 1950).

Observations de M. Servais (M.) (qui justifie son abstention), p. 46. — Discours de M. Carton de Wiart, m. i. (qui insiste sur les motifs d'urgence), et de MM. Van Laeys et Clynmans (qui justifient leur vote), p. 46.

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 1950.

**Droit civil. — BAUX A LOYER (suite)**

*Vote des articles* (28 juin 1950).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 47.

*Vote* (28 juin 1950).

Observations de M. Rolin (qui justifie le vote de son groupe), p. 47.

L'ensemble du projet est adopté par 130 voix et 7 abstentions.

Se sont abstenus : MM. Petit, Schot, Servais (Maurice), Clynmans, Coulonvaux, le baron de Dorlodot et Huart, p. 48.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

*Projet de loi portant des dispositions exceptionnelles en matière de baux à loyer.*

*Doc.* — N° 47. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 107. Rapport de M. Ancot.

N° 112. Amendements et sous-amendements du gouvernement aux textes du projet de loi et aux amendements de la commission de la justice.

N° 115. Sous-amendement de M. Rolin à l'amendement du gouvernement.

N° 116. Amendement du gouvernement.

N° 117. Amendement de Mme Ciselet et M. Coulonvaux.

N° 119. Amendement du gouvernement.

N° 120. Amendement de M. Verberet et consorts.

N° 121. Amendement de M. Vermeylen.

N° 123. Amendements de M. George.

N° 124. Amendement de M. Clynmans.

N° 125. Sous-amendement de M. Rolin à l'amendement du gouvernement.

N° 129. Amendements du gouvernement.

N° 130. Amendement de MM. Mazereel et Machtens.

N° 132. Amendement de M. George.

N° 133. Amendement de M. Ancot.

N° 138. Texte adopté par le Sénat au premier vote.

N° 141. Amendement du gouvernement.

*Ann.* — Dépôt du projet de loi par le comte Carton de Wiart, m. i., p. 118 (5 juillet 1950).

Dépôt du rapport par M. Ancot, p. 431 (18 août 1950).

*Discussion générale* (10 octobre 1950).

Discours de MM. Ancot, rapp. (qui expose le but du projet); Moyersoen, m. i. (qui souligne la nécessité des dispositions exceptionnelles, fait remarquer que le projet constitue un pas définitif vers le retour au droit commun et traite de l'aspect juridique du projet); Taillard (qui déclare que le vote de ce projet signifie l'extension de la crise du logement à toutes les régions rurales); Rolin (qui déclare qu'il sera impossible de retourner au droit commun en 1952 et déclare que son groupe tentera, par voie d'amendement, d'éviter toute augmentation de loyer en ce qui concerne certaines catégories de locataires et d'introduire les stipulations pénales à l'égard des bailleurs qui obtiennent par pression un loyer supérieur); Coulonvaux (qui estime que la véritable solution réside dans le retour au droit commun et qui souhaite qu'il y eût dans la législation des loyers une disposition autorisant la liberté de convention dans un plus large secteur); Clavs (qui demande de reprendre le principe des sanctions); Ancot, rapp. (qui réfute les observations formulées), et Gabriel (qui souligne le bienfait de la loi De Taeye et traite du problème des expulsions), pp. 462 à 470.

La discussion générale est close.

Observations de MM. Moyersoen, m. i., et Ancot, rapp., (concernant la rédaction du texte néerlandais), p. 470.

*Discussion des articles* (10 octobre 1950).

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Adopté, p. 470.

*Art. 2.*

Amendement du gouvernement au § 5 :

Observations de MM. Moyersoen, m. i., Ancot, rapp. et Rolin, pp. 471-472.

L'assemblée est d'accord sur le principe de l'amendement, p. 472.

Amendement du gouvernement au § 6 et sous-amendement de M. Rolin.

L'amendement du gouvernement, sous amendé par M. Rolin est adopté, p. 472.

Le vote sur l'amendement du gouvernement au § 5 et le vote sur l'article 2 sont réservés, p. 472.

*Art. 3.*

Adopté, p. 472.

*Art. 4.*

L'amendement de la commission est adopté, p. 473.

L'article 4 amendé est adopté, p. 473.

*Art. 5.*

Adopté, p. 473.

*Art. 6.*

Amendement de M. George :

Observations de M. George et de M. Ancot, rapp. 473.

La discussion de l'amendement est rattachée à la discussion de l'article 10.

L'article 6 est réservé.

**Droit civil. — BAUX A LOYER (suite)**

- Art. 7.*  
Réservé, p. 474.
- Art. 8-9.*  
Adoptés, p. 474.
- Art. 10.*  
Amendement de la commission proposant la suppression du § 3 : Observations de MM. Ancot, rapp., George et Rolin, pp. 474 et 475.  
L'article 10 est réservé.
- Art. 11.*  
Réservé, p. 475.
- Art. 12-13-14-15-16-17-18-19-20-21.*  
Adoptés, pp. 475 et 476.
- Art. 22-23-24-25 et 26.*  
Réservés, p. 476.
- Art. 27-28-29-30 et 31.*  
Adoptés, pp. 476 et 477.
- Art. 32 et 33.*  
Réservés, p. 477.
- Art. 34-35-36-37-38-39-40 et 41.*  
Adoptés, pp. 477 et 478.
- Art. 42-43-44 et 45.*  
Réservés, p. 478.
- Reprise de la discussion des articles (11 octobre 1950).*  
*Art. 6 et 10.*  
Amendement de M. George : Observations de MM. Moyersoën, m. j., Ancot, rapp., et George, p. 482.  
L'amendement de la commission tendant à supprimer le § 3 de l'article 10 est adopté et l'amendement de M. George est retiré, p. 483.  
L'article 10 est adopté dans le texte proposé par la commission, p. 483.  
L'amendement de M. George à l'article 6 est également retiré, p. 483.  
L'article 6 est adopté, p. 483.
- Art. 2.*  
§ 5.  
L'amendement du gouvernement, ainsi que le sous-amendement de M. Rolin sont adoptés, p. 484.  
Second amendement du gouvernement : Observations de MM. Moeyersoën, m. j., Rolin, Ancot, rapp., Vermeylen et Dierckx, pp. 484 à 487.  
L'amendement du gouvernement est adopté, p. 487.  
L'article 2 amendé est adopté, p. 487.
- Art. 7.*  
L'amendement du gouvernement est adopté, p. 488.  
Un amendement de pure forme de la commission est adopté, p. 488.  
Amendement de M. George : Observations de MM. George, Ancot, rapp., et Dierckx, pp. 488-490.  
L'amendement n'est pas adopté, p. 490.  
Amendement de M. Clynmans : Observations de MM. Clynmans et Ancot, rapp. p. 490.  
L'amendement n'est pas adopté, p. 490.  
Amendement de M. Ancot : Adopté, p. 490.  
L'article 7 amendé est adopté, p. 490.
- Art. 11.*  
L'alinéa 1<sup>er</sup> est adopté, p. 491.  
Amendement de MM. Mazereel et Machtens et amendement subsidiaire de M. Verbert : Observations de MM. Verbert, Mazereel, Moyersoën, m. j., et Machtens, p. 492.  
Observations de MM. Dierckx, Vermeylen, Jaspers, Moyersoën m. j., et Verbert, pp. 493 et 494.  
L'amendement de M. Mazereel est rejeté par 74 voix contre 48, p. 494.  
L'amendement subsidiaire de M. Verbert n'est pas adopté, p. 494.  
Amendement de la commission : Observations de M. Lagae, p. 494.  
L'amendement est adopté, p. 494.  
Amendement de M. Vermeylen : Observations de MM. Vermeylen, Ancot, rapp., et Rolin, pp. 495 et 496.  
L'amendement est rejeté par 63 voix contre 46, p. 496.  
L'article 11 est adopté, p. 496.
- Art. 22.*  
Amendement de la commission et amendement du gouvernement : Observations de MM. Moyersoën, m. j., Ancot, rapp., et Van Houtte, m. f., pp. 496 et 497.  
L'amendement de la commission devient sans objet.  
L'article 22 est adopté dans la rédaction proposée par le gouvernement, p. 497.

**Droit civil. — BAUX A LOYER (suite)**

- Art. 23.*  
L'article 23 est adopté avec l'amendement du gouvernement, p. 497.  
Observations de M. Ancot, rapp. (en ce qui concerne le problème des expulsions), p. 497.
- Art. 24.*  
L'article 24 est adopté, ainsi que l'amendement de la commission et l'amendement du gouvernement, p. 498.
- Art. 25.*  
Adopté, p. 498.
- Art. 26.*  
Amendement du gouvernement : Intervention de M. Moyersoën, m. j., p. 499.  
L'amendement du gouvernement est adopté, p. 499.  
L'article 26 amendé est adopté, p. 499.
- Art. 32.*  
Amendement de Mme Ciselet et de M. Coulonvaux : Observations de M. Rolin, Mme Ciselet et M. Ancot, rapp., pp. 499 et 500.  
L'amendement n'est pas adopté, p. 500.  
L'article 32 est adopté, p. 500.
- Art. 33.*  
L'article 33 est adopté avec l'amendement de la commission et l'amendement du gouvernement, p. 500.
- Art. 42.*  
L'article 42 est adopté avec l'amendement de la commission et l'amendement du gouvernement, p. 501.
- Art. 43.*  
L'article 43 est adopté avec l'amendement de la commission, p. 501.
- Art. 44.*  
Adopté, p. 501.
- Art. 45.*  
Adopté, p. 501.  
Avant de terminer le débat, M. Ancot, rapp., revient à l'interprétation de l'article 42. — Observations de M. Moyersoën, m. j., pp. 501 et 502.
- Discussion et vote en seconde lecture des articles amendés (17 octobre 1950).*  
Nouvel amendement présenté par le gouvernement : Observations de MM. Vermeylen et Ancot, pp. 506 à 507.  
Le texte du projet de loi adopté en première lecture est confirmé en seconde lecture, pp. 507 à 512.  
Observations de MM. Vermeylen et Moyersoën, p. 512.  
L'amendement du gouvernement est retiré, p. 512.  
M. Ancot signale une erreur qui s'est glissée dans son rapport, p. 512.
- Vote (17 octobre 1950).*  
M. Coulonvaux motive l'abstention de son groupe, p. 515.  
M. Vermeylen motive le vote négatif de son groupe, p. 515.  
L'ensemble du projet est adopté par 78 voix contre 57 et 14 abstentions, p. 516.  
Se sont abstenus : MM. Warnant, Binot, Buisseret, Catteau, Coulonvaux, baron de Dorlodot, De Stobbeleur, Dierckx, Gillon, Holvoet, Hoste, Marien, Massonnet et Vinois.  
Le projet est transmis à la Chambre des représentants.
- CASIER CIVIL.**  
*Incapacité de disposer.*  
*Proposition de loi instaurant le casier civil et organisant la publicité de l'incapacité de disposer.*  
Doc. — N° 101, Proposition de M. Lagae.  
Ann. — Dépôt de la proposition par M. Lagae, p. 339 (17 août 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).
- CONTRAT DE MARIAGE.**  
*Proposition de loi modifiant le titre V du livre III du Code civil sur le contrat de mariage et instituant comme régime matrimonial légal le régime des biens matrimoniaux.*  
Doc. — N° 146, Proposition de Mme Ciselet.  
Ann. — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 560 (7 novembre 1950).
- DROITS ET DEVOIRS DES ÉPOUX.**  
*Proposition de loi modifiant le chapitre VI, du titre V, du livre I<sup>er</sup> du Code civil sur « Les Droits et devoirs respectifs des époux ».*  
Doc. — N° 147, Proposition de Mme Ciselet.
- ÉTAT CIVIL.**  
*Proposition de loi complétant et interprétant la loi du 20 août 1948 relative aux déclarations de décès et de présomption de décès et à la transcription et la rectification administrative de certains actes de décès.*  
Doc. — N° 99, Proposition de M. Allard.

**Droit civil. — ETAT CIVIL (suite)**

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 339 (17 août 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

**FONDS DE COMMERCE.**

*Projet de loi sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce.*

*Doc.* — N° 139. Amendements du gouvernement au texte adopté par les commissions réunies de la justice et des affaires économiques.

N° 156. Troisième rapport complémentaire de M. Derbaix.

N° 157. Amendement de M. George au texte de la commission.

N° 158. Amendements de M. Van Laeys au texte de la commission.

N° 160. Amendements du gouvernement.

N° 164. Amendement subsidiaire de M. Hanquet.

Sans numéro. Document de séance.

*Ann.* — Les amendements présentés par le gouvernement sont renvoyés aux commissions réunies, p. 519 (17 octobre 1950).

*Discussion et vote en seconde lecture des articles amendés* (7 novembre 1950).

Discours de MM. Derbaix, rapp. (qui rappelle les points essentiels de la législation nouvelle) et Dierckx (qui rappelle les buts que les promoteurs d'une protection du fonds de commerce avaient à poursuivre, regrette que le Conseil supérieur des classes moyennes n'ait pas été consulté et déclare que le projet représente un danger social), pp. 560 à 563.

L'article 1<sup>er</sup> est définitivement adopté, p. 565.

*Art. 2, 3, 4, 5 et 6.*

Définitivement adoptés, p. 566.

*Art. 7.*

Alinéa premier : amendement de M. Van Laeys : intervention de MM. Van Laeys, Derbaix, rapp., Coulonvaux et Moyersoen, m. j., p. 567.

L'amendement de M. Van Laeys est adopté, p. 568.

Alinéa 4 : Amendement de M. Van Laeys : intervention de MM. Van Laeys, Derbaix, rapp., et Moyersoen, m. j., p. 568.

Les quatre premiers alinéas de l'article 7 sont réservés, p. 569. Les deux derniers alinéas de l'article 7 sont adoptés, p. 569.

*Art. 8 et 9.*

Définitivement adopté, p. 569.

*Art. 10.*

Intervention de MM. Derbaix, Dierckx, Moyersoen, m. j.,

Rolin et Mme Ciselet, pp. 570 à 572.

L'article 10 est définitivement adopté, p. 572.

*Art. 11 et 12.*

Définitivement adoptés, p. 572.

*Art. 13.*

Intervention de MM. Derbaix, rapp., Moyersoen, m. j., et Coulonvaux, p. 573.

L'article 13 est réservé, p. 573.

*Art. 14 et 15.*

Définitivement adoptés, pp. 573 et 574.

*Art. 16.*

Amendement de M. George : intervention de MM. George, Dierckx, Gillon, Rolin, Derbaix, rapp., et Coulonvaux, pp. 574 à 577.

Le 6° de l'article 16 est réservé, p. 577. Les autres dispositions de l'article 16 sont définitivement adoptées, p. 577.

*Art. 17 à 24.*

Définitivement adoptés, pp. 577 à 578.

*Art. 25.*

Amendements de M. Van Laeys et amendement de M. George : intervention de MM. Van Laeys, Moyersoen, m. j., Rolin et George, pp. 579 et 580.

Les amendements de M. Van Laeys sont réservés, p. 580.

L'amendement de M. George est adopté, p. 580. L'article 25 est adopté dans sa rédaction définitive.

*Art. 26, 27 et 28.*

Définitivement adoptés, p. 581.

*Art. 29.*

Intervention de MM. Derbaix, rapp., Moyersoen, m. j., et Rolin, p. 581.

L'article 29 est définitivement adopté, p. 581.

*Art. 30, 31, 32, 33, 34 et 35.*

Définitivement adoptés, p. 582.

*Discussion et vote des articles réservés* (8 novembre 1950).

*Art. 7.*

§ 4 : amendement du gouvernement.

Intervention de M. Derbaix, rapp., p. 587.

L'amendement est adopté, p. 587.

L'article 7 est définitivement adopté, p. 587.

**Droit civil. — FONDS DE COMMERCE (suite)**

*Art. 13.*

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 587.

L'article 13 est définitivement adopté, p. 587.

*Art. 16.*

Amendement de M. George au 6° :

Intervention de MM. Coulonvaux, Rolin, Vermeulen et Ancot, pp. 587 à 590.

L'amendement de M. George est retiré.

Texte proposé par les commissions réunies et amendement du gouvernement :

Le texte du 6° de l'article 16 est adopté dans la rédaction proposée par les commissions réunies par 107 voix contre 33, p. 591.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 591.

L'article 16 est définitivement adopté, p. 591.

*Art. 25.*

Amendements de M. Van Laeys et amendement de M. Hanquet : intervention de MM. Van Laeys, Derbaix, rapp., Coulonvaux, Ancot, Catteau et Hanquet, pp. 591 à 594.

L'amendement de M. Van Laeys au 4° est rejeté, p. 593.

Intervention de MM. Moyersoen, m. j., et Bouilly, p. 594.

L'amendement de M. Van Laeys au 5° est retiré ainsi que

l'amendement de M. Hanquet, p. 594.

L'amendement du gouvernement est adopté, p. 594.

L'article 25 est définitivement adopté, p. 594.

*Vote* (8 novembre 1950).

M. Boulanger justifie le vote négatif de son groupe et M. Ancot justifie son abstention, p. 595.

M. Dierckx donne les motifs pour lesquels il ne votera pas le projet, p. 595.

M. Coulonvaux justifie son vote négatif, p. 595.

M. Baur justifie son vote affirmatif, p. 595.

L'ensemble du projet est adopté par 105 voix contre 15 et 24 abstentions, p. 595.

Se sont abstenus : M. Catteau, Mme Ciselet, le baron de Dordot, MM. de la Vallée Poussin, Estienne, George, Godin, Gribomont, Hanquet, Hoste, Huart, Lagae, Lilar, Marien, Massonnet, Motz, le baron Nothomb, Petit, Ronse, Sobry, Tobbacq, Van Laeys, Adam et Ancot.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**VIDUITÉ.**

*Proposition de loi modifiant les articles 228, 296, 297 et 313 du Code civil concernant le délai de viduité.*

*Doc.* — N° 151. Proposition de Mme Ciselet.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par Mme Ciselet, p. 549 (25 octobre 1950).

**Droit commercial.****CHÈQUES.**

*Projet de loi concernant l'introduction dans la législation nationale de la loi uniforme sur le chèque et sa mise en vigueur.*

*Doc.* — N° 154. Amendements du gouvernement au texte présenté par la commission de la justice.

*Renvoi en commission* (17 octobre 1950).

*Ann.* — Le projet est renvoyé en commission, p. 513.

**COMPTABILITÉ.**

*Proposition de loi sur l'enregistrement comptable.*

*Doc.* — N° 78. Proposition de M. P. De Grootte.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. De Grootte (P.), p. 220 (3 août 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

**SOCIÉTÉS ANONYMES.**

*Proposition de loi réglant la faculté pour les sociétés anonymes de modifier les droits respectifs des différentes catégories de titres.*

*Doc.* — N° 128. Proposition de M. Ronse.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 462 (10 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (24 octobre 1950).

**SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES.**

*Régime fiscal.*

*Proposition de loi instituant la possibilité de révision de la taxation fiscale pour l'exercice 1946 des sociétés coopératives composées en ordre principal d'associés actifs.*

*Doc.* — N° 143. Proposition de M. Custers.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Custers, p. 516 (17 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 560 (7 novembre 1950).

**Droit commercial.** — V. aussi : Affaires étrangères.

**Droit constitutionnel.**

**IMPOSSIBILITÉ DE RÉGNER.**

*Proposition de loi portant abrogation de la loi du 19 juillet 1945, tendant à pourvoir à l'exécution de l'article 82 de la Constitution.*

*Doc.* — N° 56. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**POUVOIR EXÉCUTIF.**

*Sanction et promulgation des lois.*

*Projet de loi contenant la sanction et la promulgation des lois.*  
*Doc.* — N° 102. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 104. Rapport de M. Kluyskens.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 430 (18 août 1950).

Dépôt du rapport par M. Kluyskens, p. 436 (18 août 1950).

*Discussion et vote des articles* (18 août 1950).

Pas de discussion générale.

Les articles sont adoptés sans observation, p. 436.

*Vote* (18 août 1950).

L'ensemble du projet est adopté par 116 voix contre 2, p. 447. Le projet est soumis à la sanction du Prince Royal.

**Droit constitutionnel.** — V. aussi Roi et famille royale.

**Droit pénal.**

**CODE PÉNAL.**

*Projet de loi modifiant l'article 9 du Code pénal.*

*Discussion générale* (17 octobre 1950).

*Ann.* — Discours de MM. Moyersoen, m. j. (qui estime qu'il y aurait lieu d'adopter le projet afin qu'il soit mis fin à la publicité des exécutions) et Coulonvaux, rapp. (qui déclare que la publicité constitue un droit pour le condamné), p. 523.

*Rejet* (24 octobre 1950).

M. Van Hemelrijck justifie son vote, p. 535.

L'article unique du projet n'est pas adopté, p. 535.

**DÉPENS.**

*Projet de loi relatif aux dépens et avances de frais en matière pénale.*

*Discussion générale* (17 octobre 1950).

*Ann.* — Discours de M. Kluyskens, rapp. (qui souligne l'importance du projet pour les prisonniers politiques), p. 520.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles* (17 octobre 1950).

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Adopté, p. 521.

*Art. 2.*

M. Moyersoen, m. j., modifie une erreur matérielle, p. 521.

L'article 2 corrigé est adopté, p. 521.

*Art. 3, 4 et 5.*

Adoptés, p. 521.

*Vote* (24 octobre 1950).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 146 membres présents, p. 531.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince Royal.

**Droit public.**

**CONSEIL D'ÉTAT.**

*Présentation de candidats.*

*Doc.* — N° 113. Liste des candidats présentés par le Conseil d'Etat, le 3 octobre 1950, pour la place de conseiller vacante au dit conseil, à la suite de la retraite de M. le premier président Velge.

*Ann.* — Transmission de la liste des candidats présentée par l'assemblée générale du 3 octobre 1950, p. 461 (10 octobre 1950).

*Scrutin pour la présentation de candidats*

*à la place de conseiller vacante au Conseil d'Etat* (17 octobre 1950).

MM. Van Bunnan, Mees et Vronnen sont respectivement nommés premier, deuxième et troisième candidat, p. 517 (17 octobre 1950).

*Traitements.*

*Projet de loi portant fixation en unités monétaires des traitements, indemnités et majorations d'ancienneté du personnel du Conseil d'Etat.*

*Doc.* — N° 165. Rapport de M. Vermeylen.

*Ann.* — Renvoi à la commission, p. 122 (5 juillet 1950).

**Droit social.**

**LÉGISLATION SOCIALE.**

*Projet de loi relatif à la simplification des documents dont la tenue est imposée par la législation sociale.*

*Doc.* — N° 159. Projet amendé par la Chambre des représentants.

*Ann.* — Transmission du projet amendé par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 586 (8 novembre 1950).

**Droits de l'homme.** — V. Interpellations : de la Vallée Poussin.

**Droits de succession.** — V. Impôts : Impôts indirects.

**Droits et devoirs des époux.** — V. Droit civil.

**E**

**Encaisse-or (réévaluation).** — V. Banque Nationale.

**Enquêtes.**

**CENTRE DE RECHERCHES.**

*Centre de recherches pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques en régions wallonnes et flamandes.*

*Ann.* — Transmission au Sénat des rapports concernant l'activité du centre au cours des mois de mars, d'avril et de mai 1950, p. 31 (28 juin 1950).

Transmission des rapports concernant l'activité du Centre au cours des mois de juillet, août et septembre 1950, p. 505 (17 octobre 1950).

*Désignation des membres du Centre de recherches pour la solution nationale des problèmes sociaux, politiques et juridiques en régions wallonnes et flamandes.*

*Ann.* — M. le président annonce la démission de M. Van Steenberghe, p. 505 (17 octobre 1950).

M. Delporte est proclamé membre de la commission à l'unanimité de l'assemblée, p. 521 (24 octobre 1950).

**CONSEILS CONSULTATIFS RÉGIONAUX.**

*Projet de loi portant création de conseils consultatifs régionaux.*

*Doc.* — N° 21. Proposition de M. Allard.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Enregistrement comptable.** — V. Droit commercial : Comptabilité.

**Enseignement.**

**ENSEIGNEMENT LIBRE.**

*Proposition de loi assurant l'indemnisation de l'enseignement moyen libre.*

*Doc.* — N° 135. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par le baron de Dorlodot, p. 487 (11 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (24 octobre 1950).

*Proposition de loi apportant une modification au texte de l'article premier de la loi du 10 juin 1937 relative aux pensions des membres du personnel des écoles adoptées et adoptables ainsi que des écoles normales libres agréées.*

*Doc.* — N° 136. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par le baron de Dorlodot, p. 487 (11 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (24 octobre 1950).

**ENSEIGNEMENT MOYEN.**

*Projet de loi sur le statut des professeurs belges de l'enseignement moyen à l'étranger.*

*Renvoi en commission* (25 octobre 1950).

Observations de MM. Dautrepoint, Van Overbergh, Bouwe-raerts et Missiaen, p. 542.

Le projet est renvoyé à la commission des finances, p. 543.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.**

*Dentistes.*

*Proposition de loi étendant l'application du régime transitoire réglementé par l'arrêté royal du 1<sup>er</sup> juillet 1929 pour l'obtention du diplôme de dentiste et instaurant un régime transitoire pour la pratique de la prothèse bucco-dentaire amovible.*

*Doc.* — N° 43. Proposition de M. Van Eyndonck.

**Enseignement.** — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — *Dentistes (suite)*

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Van Eyndonck, p. 88 (4 juillet 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**Estropiés et mutilés.** — V. Assurances sociales.

**Etat civil.** — V. Droit civil.

**Exécutions (publicité).** — V. Droit pénal : Code pénal.

**Expropriations.** — V. Procédure civile.

**F**

**Fermeture des magasins.** — V. Commerce et Industrie.

**Finances.**

**AVOIRS MONÉTAIRES BLOQUÉS OU TEMPORAIREMENT INDISPONIBLES.**  
*Proposition de loi autorisant la cession des titres de l'emprunt dit d'assainissement.*

*Doc.* — N° 25. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT.**

*Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1950 et reportant au 30 septembre 1950 la clôture des opérations de dépenses relatives à l'exercice 1949.*

*Doc.* — N° 33. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 44. Rapport de M. P. De Smet. N° 46. Amendement de M. Doutrepoint.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 88 (4 juillet 1950).  
Dépôt et lecture du rapport par M. De Smet, P., p. 117.

*Discussion générale* (5 juillet 1950).

Discours de MM. Doutrepoint (concernant la situation budgétaire des exercices 1949 et 1950, et concernant la date extrême jusqu'à laquelle les crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1950, sont accordés); Harmegnies (concernant le crédit pour les victimes des catastrophes minières de Trazegnies et de Péronnes); Van Houtte, m. f. (qui répond aux objections de M. Doutrepoint et à la question de M. Harmegnies, et qui parle de l'émission de deux emprunts envisagée par le Congo belge); Doutrepoint (qui désire maintenir son amendement); Schot (qui défend le projet, et propose de rejeter l'amendement Doutrepoint); Troclet (concernant la subvention destinée aux allocations familiales pour salariés, et la liquidation des institutions d'assurance invalidité d'Eupen et Malmédy), pp. 117 à 119.

Observations de MM. Gillon et Lohest, p. 120.

Intervention de M. Van Houtte, m. f. (qui répond aux objections de M. Troclet), p. 120.

*Vote des articles* (5 juillet 1950).

Article 1 : L'amendement de M. Doutrepoint n'est pas adopté, p. 121.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 122.

*Vote* (5 juillet 1950).

L'ensemble du projet est adopté par 89 voix contre 55, p. 123.  
Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

*Projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1949 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1948 et antérieurs.*

*Doc.* — N° 81. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 82. Rapport de M. Clynmans.

Sans numéro. Tableau des amendements adoptés par la Chambre des représentants dans sa séance du 9 août 1950.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 277 (9 août 1950).  
Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 277 (9 août 1950).  
Pas de discussion générale.

*Discussion des articles* (10 août 1950).

Les articles sont adoptés sans observations, pp. 337 à 368.

*Vote* (10 août 1950).

M. Harmegnies justifie le vote négatif du groupe socialiste, p. 374.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 75 et 1 abstention, p. 375.

S'est abstenu : le baron de Dorlodot.

Le projet est soumis à la sanction royale.

**Finances.** — COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT (suite)

*Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1950.*

*Doc.* — N° 103. Rapport de M. Schot.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 430 (18 août 1950).

Dépôt du rapport par M. Schot, p. 434 (18 août 1950).

*Discussion générale et vote des articles* (18 août 1950).

Discours de M. Doutrepoint (qui demande au ministre des finances de prendre les mesures nécessaires pour que les Chambres législatives ne doivent plus recourir dans l'avenir à des expédients), p. 435.

La discussion générale est close.

Les articles sont adoptés sans observation, pp. 435-436.

*Vote* (18 août 1950).

L'ensemble du projet est adopté par 82 voix contre 61 et 1 abstention, p. 446.

S'est abstenu : M. Craeybeckx.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Royal.

*Proposition de loi abolissant, en faveur de certains créanciers de l'Etat, les prescriptions ou déchéances accomplies entre le 1<sup>er</sup> janvier 1943 et le 31 décembre 1948, par application des articles 34 et 35 de la loi sur la comptabilité de l'Etat.*

*Doc.* — N° 110. Proposition de M. Buisseret.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

**FINANCEMENT DES MISSIONS A L'ÉTRANGER.**

*Ann.* — Transmission du rapport établi au 31 mars 1950 concernant les opérations effectuées au moyen des fonds prélevés sur le Trésor pour le financement des achats effectués à l'étranger par la mission économique belge. — Renvoi à la commission des finances, p. 29 (28 juin 1950).

Transmission du rapport établi au 30 juin 1950 concernant les opérations effectuées au moyen des fonds prélevés sur le Trésor pour le financement des achats effectués à l'étranger par la Mission économique belge. — Renvoi à la commission des finances, p. 480 (11 octobre 1950).

**FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.**

*Compte des opérations du Fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1948.*

*Ann.* — Transmis par la Cour des Comptes, p. 31 (28 juin 1950).

**Fonds d'amortissement de la dette publique.** — V. Finances.

**Fonds de commerce.** — V. Droit civil.

**Fonds des communes.** — V. Interpellations : Glineur.

**Fonds national du logement.** — V. Habitations.

**Forces belges en Allemagne.** — V. Affaires étrangères.

**Frais de ménage.** — V. Impôts : Impôts extraordinaires.

**G****Gouvernement.**

*Ann.* — Démission et nomination des membres du gouvernement le 8 juin 1950. (Transmission des arrêtés, p. 24) (27 juin 1950).

Démission et nomination des membres du gouvernement le 16 août 1950. (Transmission des arrêtés, p. 398) (17 août 1950).

**Gouvernement.** — V. aussi : Politique du gouvernement.

**Grèves.** — V. Interpellations : Harmegnies. — V. aussi : Interpellations : Yernaux. — V. aussi : Interpellations : Van Belle-Allard-Beulers-Troclet.

**Guerre.****AGENTS DE RENSEIGNEMENTS ET D'ACTION.**

*Proposition de loi complétant l'arrêté-loi du 16 février 1946, relatif aux agents de renseignements et d'action.*

*Doc.* — N° 41. Proposition de M. Allard.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 112 (4 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Guerre (suite)****DÉPORTÉS.**

*Projet de loi organisant le statut des déportés pour le travail obligatoire de la guerre 1940-1945 et abrogeant l'arrêté-loi du 24 décembre 1946.*

*Doc.* — N° 153. Exposé des motifs et projet de loi.

*Ann.* — Dépôt du projet par M. De Boodt, m. r., p. 549 (25 octobre 1950).

**DOMMAGES DE GUERRE.**

*Proposition de loi accordant des avances et prêts aux sinistrés.*

*Doc.* — N° 26. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**INVALIDES.****Pensions.**

*Proposition de loi réglant le régime des pensions accordées aux invalides civils de la guerre 1914-1918 et à leurs ayants droit.*

*Doc.* — N° 79. Proposition de M. Meunier.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Meunier, p. 217 (3 août 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 399 (17 août 1950).

**O. N. I. G.****Prêts.**

*Projet de loi relatif aux opérations de prêts à faire aux bénéficiaires de l'Œuvre nationale des Invalides de la Guerre, de l'Œuvre nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants des Victimes de la Guerre et de l'Œuvre nationale des Anciens Combattants, Déportés et Prisonniers politiques.*

*Doc.* — N° 122. Exposé des motifs et projet de loi.

*Ann.* — Dépôt du projet par M. De Boodt, m. r., p. 452 (10 octobre 1950).

**PRISONNIERS POLITIQUES.**

*Proposition de loi interprétant et modifiant les articles 8 et 34 de la loi organisant le statut des prisonniers politiques et leurs ayants droit.*

*Doc.* — N° 30. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**\*RÉFRACTAIRES.**

*Proposition de loi revisant le statut des réfractaires.*

*Doc.* — N° 109. Proposition de M. Buisseret.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

**H****Habitations.****CLASSES MOYENNES.**

*Proposition de loi tendant à favoriser la construction en faveur des classes moyennes.*

*Doc.* — N° 20. Proposition de M. Ronse.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**FONDS NATIONAL DU LOGEMENT.**

*Proposition de loi modifiant la loi du 15 avril 1949 instituant un fonds national du logement.*

*Doc.* — N° 19. Proposition de M. Ronse.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**SINISTRÉS.**

*Projet de loi relatif à l'aliénation de maisons construites pour sinistrés.*

*Doc.* — N° 108. Exposé des motifs et projet de loi.

*Ann.* — Dépôt du projet par M. De Boodt, m. r., p. 565 (7 novembre 1950).

**Hygiène et santé.****DISTRIBUTION D'EAU.**

*Proposition de loi relative à la participation financière de l'Etat en matière de distribution d'eau.*

*Doc.* — N° 85. Proposition de Mlle Baers.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par Mlle Baers, p. 277 (9 août 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 399 (17 août 1950).

**I**

**Importation de beurre.** — V. Interpellations : Doutrepont.

**Impossibilité de régner.** — V. Droit constitutionnel.

**Impôt sur le capital.** — V. Impôts.

**Impôts.****BÉNÉFICES EXCEPTIONNELS.**

*Proposition de loi modifiant les lois des 15 octobre 1945 établissant un impôt spécial sur les bénéfices résultant de fournitures et de prestations à l'ennemi et celles des 16 octobre 1945 et 30 mai 1949 établissant un impôt extraordinaire sur les revenus, bénéfices et profits exceptionnels réalisés en période de guerre.*

*Doc.* — N° 16. Proposition de M. Clynmans.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**IMPÔTS DIRECTS.**

*Projet de loi modifiant la loi du 22 décembre 1949 relative aux droits et privilèges du Trésor en matière d'impôts directs et de taxes y assimilées.*

*Doc.* — N° 7. Projet transmis par la Chambre des représentants.

N° 10. Rapport de M. Ronse.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 29 (28 juin 1950).

*Discussion générale* (28 juin 1950).

Observations de M. Van Laeys (qui justifie son vote); M. Van Houtte, m. f., et M. Kluyskens, p. 44.

*Vote des articles* (28 juin 1950).

Les articles sont adoptés sans observations, p. 45.

*Vote* (28 juin 1950).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 136 voix et 1 abstention, p. 48. — S'est abstenu : M. le baron de Dorlodot, p. 49.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Régent.

*Proposition de loi modifiant l'article 13 de l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948, portant coordination des lois et arrêtés relatifs aux impôts sur les revenus.*

*Doc.* — N° 59. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

*Projet de loi modifiant, pour l'exercice 1949, le deuxième alinéa de l'article 13 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.*

*Doc.* — N° 88. Rapport de M. Clynmans.

*Ann.* — Dépôt du rapport par M. Clynmans, p. 260 (9 août 1950).

*Discussion et vote de l'article unique* (17 octobre 1950).

Pas de discussion générale.

L'article unique est adopté sans observations, p. 524.

*Vote* (24 octobre 1950).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 146 membres présents, p. 531.

Le projet de loi est soumis à la sanction du Prince Royal.

*Proposition de loi concernant la structure légale de la taxe professionnelle forfaitaire.*

*Doc.* — N° 142. Proposition de M. Clynmans.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 516 (17 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 560 (7 novembre 1950).

*Proposition de loi modifiant l'article 3, § 2, de la loi du 10 janvier 1940, modifiée par l'arrêté du 31 mars 1942, modifiant les lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus et les complétant par l'établissement d'un impôt spécial et temporaire sur les bénéfices exceptionnels.*

*Doc.* — N° 148. Proposition de M. Orban.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 560 (7 novembre 1950).

**Tracteurs agricoles.**

*Projet de loi tendant à modifier la législation en matière de taxes assimilées aux impôts directs en ce qui concerne les tracteurs agricoles.*

*Doc.* — N° 71. Rapport de M. Adam.

N° 80. Amendement de MM. Sobry et Mondelaers.

*Ann.* — Dépôt du rapport par M. Adam, p. 228 (3 août 1950).

*Discussion générale* (8 août 1950).

Voir rubrique Impôts indirects, véhicules à moteur : projet de loi modifiant la taxe de circulation sur les véhicules automobiles, p. 248.

**Impôts. — IMPÔTS DIRECTS. — Tracteurs agricoles (suite)***Discussion des articles* (9 août 1950).**Article 1<sup>er</sup>.**

Discours de MM. Sobry (concernant le but de son amendement); M. Van Houtte, m. f. (qui demande à M. Sobry de retirer son amendement) et Sobry (qui retire son amendement), pp. 260 et 261.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté, p. 261.

**Article 2.**

L'article 2 est adopté sans observations, p. 261.

**Vote** (9 août 1950).

Discours de M. Bouilly (qui justifie son vote), p. 274. L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 133 membres présents, p. 274.

Le projet est soumis à la sanction royale.

**IMPÔTS EXTRAORDINAIRES.**

*Proposition de loi relative au calcul des frais de ménage pour les impôts extraordinaires.*

*Doc.* — N° 27. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**IMPÔTS INDIRECTS.**

*Proposition de loi tendant à réadapter à la valeur actuelle de la monnaie les taux prévus par le Code des taxes assimilées au timbre.*

*Doc.* — N° 17. Proposition de M. Clynmans.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Clynmans, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Droits de succession.**

*Proposition de loi modifiant l'article 54 de l'arrêté royal du 31 mars 1936 établissant le Code des droits de succession.*

*Doc.* — N° 74. Proposition de M. De Stobbeleir.

N° 106. Amendement de MM. Desmet (L.) et De Stobbeleir.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. De Stobbeleir, p. 224 (3 août 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 398 (17 août 1950).

**Véhicules à moteur.**

*Projet de loi modifiant la taxe de circulation sur les véhicules automobiles.*

*Doc.* — N° 70. Rapport de M. Adam.

*Ann.* — Dépôt du rapport par M. Adam, p. 228 (3 août 1950).

**Discussion générale** (8 août 1950).

A cette discussion est jointe celle du *Projet de loi tendant à modifier la législation en matière de taxes assimilées aux impôts directs en ce qui concerne les tracteurs agricoles.*

Discours de M. Adam, rapp. (concernant : le but et la portée du premier projet et les considérations justifiant l'exonération de la taxe sur les tracteurs agricoles), pp. 256-258.

**Discussion des articles** (9 août 1950).

Les articles sont adoptés sans discussion, pp. 261 à 264.

**Vote** (9 août 1950).

Discours de MM. Harmegnies (qui justifie son abstention et celle des membres de son groupe), Neels et De Stobbeleir (qui justifient leur abstention), pp. 274 et 275.

Le projet est adopté par 86 voix contre 5 et 42 abstentions, p. 275.

Se sont abstenus : MM. Meunier, Mondelaers, Moulin, Neels (Gér.), Pincé, Rassart, Roelands, Rolin, Spreutel, Troclet, Van Belle, Mme Vanderveide, MM. Van Eyndonck, Van Hooveld, Verbert, Vermeylen, Versieren, Vos, Wijn, Yernaux, Bouilly, Briot, Craeybeckx, Debaise, De Block, De Bruyne (Victor), Dehousse, Delmotte, Delor, De Nauw, Desmet (Louis), De Stobbeleir, Dhondt, Duray, Francen, Gillis, Goossens, Harmegnies, Knops, Lacroix, Matagne et Mazereel. Le projet est soumis à la sanction royale.

**IMPÔTS SUR LE CAPITAL.**

*Projet de loi modifiant la loi du 17 octobre 1945 établissant un impôt sur le capital.*

*Doc.* — N° 163. Projet transmis par la Chambre des représentants.

**Impôts (sociétés coopératives).** — V. Droit commercial : Sociétés coopératives : Régime fiscal.

**Incapacité de disposer.** — V. Droit civil : Casier civil.

**Incidents de Grâce-Berleur.** — V. Interpellations : Troclet.

**Indemnité aux miliciens soutiens de famille.** — V. Armée : Milice.

**Industrie de la céramique.** — V. Interpellations : Bouilly.

**Interpellations.****ALLARD.**

Interpellation au gouvernement « au sujet des grèves dans la région liégeoise ».

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).

Retirée, p. 217 (3 août 1950).

**BEULERS.**

Interpellation au gouvernement « au sujet des grèves dans la région liégeoise ».

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).

Retirée, p. 217 (3 août 1950).

**BOUILLY.**

Interpellation à M. le ministre des affaires économiques et des classes moyennes « sur le marasme qui continue de régner dans l'industrie faïencière et de la céramique dans le pays, et plus particulièrement dans la région wallonne ».

*Ann.* — Demande, p. 88 (4 juillet 1950).

**BUISSERET.**

Interpellation à M. le premier ministre et au gouvernement « au sujet du message royal, dont ils ont pris la responsabilité en le publiant et en le faisant diffuser le 22 juillet, par l'I. N. R.

*Ann.* — Demande, p. 128 (25 juillet 1950).

**Discussion** (26 juillet 1950).

V. la discussion de la déclaration du gouvernement du 25 juillet 1950, pp. 147 à 172.

**DE LA VALLÉE POUSSIN, ROLIN, MOTZ.**

Interpellation à M. le ministre des finances « sur la suite qu'il compte donner à la proposition de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe prévoyant la création d'une Cour européenne des droits de l'homme.

*Ann.* — Demande et inscription à l'ordre du jour, p. 517 (17 octobre 1950).

**Discussion** (24 octobre 1950).

M. de la Vallée Poussin développe son interpellation, pp. 527 à 531.

Une motion, signée par MM. de la Vallée Poussin, Rolin et Motz, a été déposée.

Discours de MM. Rolin (qui donne les raisons pour lesquelles les membres croient que la Belgique fera preuve de sagesse en souscrivant à une protection internationale et qui justifie les amendements que l'assemblée consultative propose d'apporter au projet adopté par le comité des ministres); Motz (qui attire l'attention du gouvernement sur des considérations d'ordre politique qui militent en faveur d'une attitude de fermeté et de clairvoyance dans cette affaire); Van Remoortel (qui demande que la convention soit adoptée sans qu'il soit question de discrimination entre les citoyens de la métropole et les habitants des territoires non autonomes), et van Zeeland, m. a. é. (qui déclare que le projet de convention pour la sauvegarde des droits de l'homme est vraiment une grande œuvre, que l'on a eu raison à Strasbourg d'accepter le principe d'une Cour internationale et attire l'attention sur l'aspect politique du problème des territoires dépendants), pp. 535 à 539.

M. van Zeeland, m. a. é., déclare accepter sans réserve la motion qui a été déposée et invite le Sénat à ne pas se rallier à l'amendement proposé par M. Van Remoortel, p. 539.

**Vote sur l'ordre du jour** (25 octobre 1950).

M. Van Remoortel déclare retirer l'amendement qu'il avait déposé, p. 547.

MM. le comte d'Aspremont Lynden et Gillon (déclarent voter le vœu qui leur est soumis, mais attirent l'attention du Sénat sur le caractère anormal de la procédure à laquelle on recourt lorsqu'on dépose un vœu adressé au gouvernement), p. 547.

Le vœu déposé par MM. de la Vallée Poussin, Rolin et Motz est adopté, p. 547.

**DIERCKX.**

V. Interpellations : Gillon.

**DOUTREPONT.**

Interpellation au gouvernement « au sujet des droits spéciaux de consommation sur le beurre importé de Hollande et du sort qui est fait au produit des « heffingen » effectués par le gouvernement des Pays-Bas sur les achats de beurre hollandais par les grossistes belges ».

*Ann.* — Demande, p. 49 (28 juin 1950).

**GILLON. — DIERCKX.**

Interpellation à M. le premier ministre et au gouvernement « au sujet de la façon insolite dont a été convoqué le Conseil de la Couronne du 22 juillet 1950 et sur la façon plus insolite encore dont il a été tenu ».

*Ann.* — Demande, p. 128 (25 juillet 1950).

**Discussion** (26 juillet 1950).

V. la discussion de la déclaration du gouvernement du 25 juillet 1950, pp. 143 à 147.

**Interpellations (suite)****GLINEUR.**

Interpellation à M. le ministre de l'intérieur « sur la carence de son département dans l'aide à apporter aux communes, conformément à l'article 18 de la loi relative au Fonds des communes ».

*Ann.* — Demande, p. 258 (8 avril 1950).

**HARMEGNIES.**

Interpellation au gouvernement : « 1° à propos des grèves qui viennent d'éclater au Borinage, par rapport à la vie économique et sociale dans le pays; 2° à propos des causes causes qui ont amené ces grèves ».

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).  
Retirée, p. 217 (3 août 1950).

**MAZEREEL.**

Interpellation à M. le ministre de la défense nationale et à M. le ministre de l'intérieur « au sujet : 1° de la manière grossière et brutale dont un lieutenant-colonel de la gendarmerie a enjoint de circuler, le samedi 22 juillet, à 6 heures du matin, à un groupe de citoyens qui déambulait paisiblement sur le pont Van Praet; 2° de la raison pour laquelle, le même jour et à la même heure, une dizaine de gendarmes, déguisés en ouvriers, se tenaient au bout du boulevard Lambert, face à ce même pont ».

*Ann.* — Demande, p. 136 (25 juillet 1950).

*Discussion* (26 juillet 1950).

V. la discussion de la déclaration du gouvernement du 25 juillet 1950.

**MOTZ.**

Interpellation à M. le ministre des affaires étrangères « sur la suite qu'il compte donner à la résolution de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe relative au projet de convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

V. interpellation de M. de la Vallée Poussin.

**ROLIN.**

Interpellation à M. le ministre des affaires étrangères « sur la suite qu'il compte donner à la résolution de l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe relative au projet de convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales ».

V. interpellation de la Vallée Poussin.

**TROCLET.**

Interpellation au gouvernement « au sujet des grèves dans la région liégeoise ».

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).  
Retirée, p. 218 (3 août 1950).

Interpellation au gouvernement « au sujet des incidents de Liège et de Grâce-Berleur ».

*Ann.* — Demande, p. 217.

Observations de MM. Troclet et Rolin relatives à l'inscription à l'ordre du jour de l'interpellation, pp. 217 et 218 (3 août 1950).

*Discussion* (18 août 1950).

V. la discussion de la déclaration du gouvernement formé le 16 août 1950 sous la présidence de M. Pholien.

**VAN BELLE, ALLARD, BEULERS ET TROCLET.**

Interpellation au gouvernement « au sujet des grèves dans la région liégeoise ».

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).  
Retirée, p. 217 (3 août 1950).

**VERNAUX.**

Interpellation au gouvernement : 1° sur les grèves qui viennent d'éclater dans la région de Charleroi; 2° sur leur causes, sur leurs répercussions aux points de vue économique et politique.

*Ann.* — Demande, p. 196 (27 juillet 1950).  
Retirée, p. 217 (3 août 1950).

**Invalides. — V. Guerre.****I****Jours fériés (payés). — V. Travail : Vacances.****L****Langues. — V. Administrations publiques.****Législation sociale. — V. Droit social.****Listes. — V. Chambres législatives : Sénat.****Loi communale. — V. Communes.****Loi provinciale. — V. Provinces.****M****Magistrats consulaires. — V. Organisation judiciaire : Tribunaux de commerce.****Maisons pour sinistrés. — V. Habitations.****Maladie-Invalidité. — V. Assurances sociales.****Matières premières. — V. Mines.****Message du Roi. — V. Interpellations : Buisseret. — V. aussi : Roi et famille royale.****Milice. — V. Armée.****Mines.**

*Proposition de loi tendant à organiser l'approvisionnement des carrières en matières premières.*

*Doc.* — N° 76. Proposition de M. Tobbyack.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Tobbyack, p. 162 (26 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 399 (17 août 1950).

**Motions d'ordre.****BAUR.**

*Ann.* — Concernant l'aménagement de places assises en nombre suffisant pour tous les parlementaires, en vue des séances des Chambres réunies, p. 125 (5 juillet 1950).  
L'incident est clos.

**DE STOBBELEIR.**

*Ann.* — Concernant la panique créée par la situation internationale, panique qui entraîne des achats intempestifs de produits alimentaires.

Discours de M. Duveiusart, p. m. (qui souligne l'état satisfaisant de l'approvisionnement du pays), p. 125 (5 juillet 1950).

L'incident est clos.

*Ann.* — Concernant l'affichage à Alost d'un appel intitulé « Les Flandres et le Roi » et les intentions du gouvernement à l'égard de cet appel, p. 270.

Réponse de M. Moreau de Melen, m. d. n., concernant le caractère politique du libellé, qui n'engage en rien la responsabilité gouvernementale, p. 271.

L'incident est clos, p. 271 (9 août 1950).

**DIERCKX.**

*Ann.* — Relative à l'ordre des travaux, p. 231 (3 août 1950).

**GILLON.**

*Ann.* — Concernant les votes sur l'ensemble des projets, p. 197 (27 juillet 1950).

**GLINEUR.**

*Ann.* — Demande que priorité soit accordée à sa proposition tendant à accorder une prime de vie chère de 500 francs par mois aux pensionnés et demande que le gouvernement dépose à bref délai les projets relatifs aux mineurs pensionnés, aux invalides et aux estropiés ainsi que ceux en faveur des pensionnés des services publics. — M. Van den Daele, m. tr. pr. s., déclare que les projets concernant les pensions de vieillesse sont déjà déposés à la Chambre et que dès que l'augmentation des pensions des assurés libres et obligatoires aura été votée, les pensions des mineurs seront péréquées, p. 522 (17 octobre 1950).

**VAN BELLE.**

*Ann.* — Concernant l'ordre des travaux, p. 171 (26 juillet 1950).  
Observations de MM. Edg. De Bruyne et Van Buggenhout, pp. 171 et 172.

**VAN REMOORTEL.**

*Ann.* — Concernant la lecture de la déclaration gouvernementale.  
Observations de M. Eyskens, m. a. é., p. 31 (28 juin 1950).  
L'incident est clos.

**VERMEYLEN.**

*Ann.* — Proteste contre une déclaration faite par M. Struye, président du Sénat, annonçant que le Régent avait signé l'arrêté ordonnant la réunion commune des deux Chambres pour le jeudi 6 juillet 1950. — Invite M. Struye à abandonner son mandat, p. 65 (4 juillet 1950).

**Motions d'ordre. — VERMEYLEN (suite)**

Observations de MM. Rolin, le comte d'Aspremont Lynden, Pholien, Edg. De Bruyne, Gillon et le baron de Dorlodot. — M. Struye fait remarquer qu'il a fait cette déclaration lors d'une réunion privée et donc nullement en sa qualité de président du Sénat, pp. 65 à 68.

La recevabilité de la motion de M. Vermeylen n'est pas adoptée par 86 voix contre 79 et 2 abstentions, p. 69 (4 juillet 1950). Se sont abstenus : MM. Gillon et Hoste.

*Ann.* — Demande de suspendre la séance jusqu'à l'arrivée du premier ministre, p. 129 (25 juillet 1950).

Observations de M. Gillon, qui appuie la demande de M. Vermeylen; de MM. Edg. De Bruyn, Dautrepoint, Vermeylen, Missiaen, Vos, Van Remoortel, Crommen, Hoste, Pholien, de la Vallée Poussin, du baron Nothomb et de M. Dierckx, pp. 130 à 133.

*Ann.* — Demande « de reporter la séance jusqu'à 14 heures, vu qu'un grand nombre de commissions sont réunies à l'heure même où le Sénat siège », p. 141 (26 juillet 1950).

Observations de MM. De Bruyne, Vermeylen, Duvieusart, p. m., Harmegnies et Mme Vandervelde.

M. le président déclare la motion non recevable, p. 141.

## N

**Naturalisations.**

Demandes de naturalisation.

*Doc.* — N° 97. Rapport du comte de la Barre d'Erquelines, MM. Lilar, Van Eyndonck.

N° 98. Feuilletons n° 1 à 20.

*Ann.* — Scrutin sur la prise en considération des demandes de naturalisation, p. 398 (17 août 1950).

Résultats du scrutin sur la prise en considération des demandes de naturalisation, pp. 436 et 449 (18 août 1950).

*Discussion et vote* (18 août 1950).

Pas de discussion générale.

L'article unique de chaque projet de loi est adopté, pp. 437 à 445.

L'ensemble des projets de loi est adopté par 115 voix contre 2 et 1 abstention, p. 445.

S'est abstenu : M. Ancot.

Les projets sont soumis à la sanction du Prince Royal.

**Notariat.**

*Projet de loi modifiant la loi du 25 ventôse an XI contenant organisation du notariat.*

*Ann.* — Renvoi en commission, p. 524 (17 octobre 1950).

## O

**Œuvre nationale des anciens combattants, déportés et prisonniers politiques.** — V. Guerre : O. N. I. G. : Prêts.

**Œuvre nationale des orphelins, veuves et ascendants des victimes de la guerre.** — V. Guerre : O. N. I. G. : Prêts.

**Office national de la coopération belge.** — V. Commerce et Industrie.

**Office national du Dueroire.** — V. Commerce et Industrie.

**O. N. I. G.** — V. Guerre : Prêts.

**Ordre public.****DOMMAGES.**

*Proposition de loi tendant à assurer la réparation des dommages causés aux personnes et aux biens lors des troubles des mois de juillet et d'août 1950.*

*Doc.* — N° 161. Proposition du baron de Dorlodot.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par le baron de Dorlodot, p. 596 (8 novembre 1950).

**Organisation judiciaire.****COUR DE CASSATION.**

*Présentation des candidats.*

*Doc.* — N° 6. Liste des candidats présentés par la Cour de cassation, le 27 avril 1950, pour la place de conseiller vacante à la dite cour, à la suite de la démission de M. le conseiller Fontaine.

*Ann.* — Transmission de la liste des candidats présentés par la Cour de cassation, p. 31 (28 juin 1950).

Scrutin : M. Van Beirs est proclamé premier candidat.

M. Piret est proclamé second candidat, p. 123 (5 juillet 1950).

SÉNAT. — TABLE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE 1950.

**Organisation judiciaire. — COUR DE CASSATION (suite)**

Arrêt rendu par la Cour de cassation, Chambres réunies, le 9 février 1950, en cause l'Etat belge contre « La Céramique montoise ».

*Ann.* — Transmis par le ministre de la justice, p. 30 (28 juin 1950).

Arrêt rendu par la Cour de cassation, Chambres réunies, le 27 janvier 1950, en cause de la société coopérative « Conserves Marie-Thumas » contre la commission de Wilsela.

*Ann.* — Transmis par le ministre de la justice, p. 559 (7 novembre 1950).

**DÉTENTION PRÉVENTIVE.**

*Proposition de loi modifiant l'article 140 de la loi du 18 juin 1869 sur l'organisation judiciaire.*

*Doc.* — N° 65. Proposition de M. Ronse.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Ronse, p. 129 (25 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 217 (3 août 1950).

**PRUD'HOMMES.**

*Proposition de loi complétant la loi du 18 mars 1950 modifiant les articles 4, 45 et 54 de la loi du 9 juillet 1926 organique des conseils de prud'hommes.*

*Doc.* — N° 111. Proposition de M. Rolin.

N° 118. Rapport de M. Van Hemelrijck.

N° 140. Rapport complémentaire de M. Van Hemelrijck.

*Ann.* — M. Van Remoorte' demande la procédure d'urgence, p. 462 (10 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 462 (10 octobre 1950).

Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck, p. 462 (10 octobre 1950).

*Discussion générale et renvoi en commission* (11 octobre 1950).

Discours de MM. Van Hemelrijck, rapp. (qui souligne la nécessité de la proposition et parle des actions pendantes au 22 mars 1950), et Kluykens (qui estime que la proposition crée des difficultés nouvelles et demande de la renvoyer à l'examen de la commission), pp. 480 et 481.

La proposition est renvoyée en commission.

*Discussion générale* (17 octobre 1950).

Discours de MM. Van Hemelrijck (qui précise le sort des actions introduites avant le 22 mars 1950 et qui seront encore pendantes au moment où la loi modificative entrera en vigueur) et Moyersoën, m. j. (qui propose une correction au texte français et propose d'ajouter un article), pp. 505 et 506.

La discussion générale est close.

*Vote des articles* (17 octobre 1950).

*Article unique, qui devient l'article 1.*

L'article 1<sup>er</sup> est adopté avec l'amendement proposé par le ministre de la justice, p. 506.

*Art. 2 (nouveau).*

Observations de M. Van Remoortel, p. 506.

L'article 2 nouveau est adopté, p. 506.

L'article 1<sup>er</sup> amendé et l'article 2 nouveau sont définitivement adoptés, p. 506.

*Vote* (17 octobre 1950).

L'ensemble de la proposition est adopté à l'unanimité des 145 membres présents, p. 515.

Le projet est transmis à la Chambre des représentants.

**TRAITEMENTS.**

*Proposition de loi interprétant l'alinéa 5 des articles 3 et 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juin 1949 modifiant et complétant la loi du 14 août 1947 concernant les appointements des magistrats de l'ordre judiciaire et les appointements des greffiers des cours, tribunaux et justices de paix.*

*Doc.* — N° 105. Proposition de M. Lagae.

*Ann.* — Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

*Proposition de loi complétant l'article 2 de la loi du 14 août 1947, concernant les traitements des magistrats de l'ordre judiciaire et les traitements des greffiers des cours, tribunaux et justices de paix.*

*Doc.* — N° 144. Proposition de M. Lagae.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Lagae, p. 517 (17 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (24 octobre 1950).

**TRIBUNAUX DE COMMERCE.**

*Projet de loi prorogeant les mandats des magistrats consulaires.*

*Doc.* — N° 13. Rapport de M. Lagae.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 29 (28 juin 1950).

**Organisation judiciaire. — TRIBUNAUX DE COMMERCE (suite)**

*Discussion générale et vote des articles* (28 juin 1950).

Pas de discussion générale.

Art. 2 : Observations du comte Carton de Wiart, m. j., p. 45.  
Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 45.

*Vote* (28 juin 1950).

M. Rolin justifie le vote de son groupe, p. 47.

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 137 membres présents, p. 47.

Le projet est soumis à la sanction du Prince-Régent.

**Ouverture de la session. — V. Chambres législatives : Sénat.**

**Ouvriers mineurs. — V. Assurances sociales : Régime de retraite.**

**P****Pêche.**

*Proposition de loi revisant la législation sur la pêche fluviale.*

*Doc.* — N° 24. Proposition de M. Allard.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 36 (28 juin 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Pensions.**

**AGENTS S. A. DU CANAL DE BLATON-ATH ET DE LA DENDRE CANALISÉE.**

*Proposition de loi tendant à assurer une pension de retraite et de survie aux anciens agents repris par l'Etat à la Société anonyme du Canal de Blaton-Ath et de la Dendre canalisée.*

*Doc.* — N° 40. Proposition de M. Moulin.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Moulin, p. 82 (4 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**PENSIONS DE RÉPARATION.**

*Proposition de loi complétant la loi du 26 août 1947 sur les pensions de réparation.*

*Doc.* — N° 100. Proposition de M. Allard.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 399 (17 août 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 461 (10 octobre 1950).

**PENSIONS DE RETRAITE ET DE SURVIE.**

*Proposition de loi portant péréquation des pensions de retraite et de survie à charge du Trésor public et de la Caisse des ouvriers du département des postes, télégraphes et téléphones.*

*Doc.* — N° 126. Proposition de M. Buisseret.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Buisseret, p. 469 (10 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (27 octobre 1950).

**Pensions. — V. aussi : Caisse générale de retraite. — V. aussi : Enseignement : Enseignement libre.**

**Pensions (invalides). — V. Guerre : Invalides.**

**Pensions (retraite). — V. Assurances sociales : Régime de retraite. — V. aussi : Pensions.**

**Politique du gouvernement.****DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES.**

*Cabinet formé le 8 juin 1950 sous la présidence de M. Duvieusart.*

*Ann.* — M. Eyskens donne lecture de la déclaration gouvernementale en flamand, dans laquelle sont exposés les problèmes suivants : le développement de la prospérité nationale; le progrès social, culturel et moral; le rayonnement international et la défense de la paix; la question royale, pp. 31 à 36 (28 juin 1950).

M. Duvieusart, p. m., donne lecture de la déclaration gouvernementale en français, pp. 37 à 41 (28 juin 1950).

*Discussion de la déclaration gouvernementale* (4 juillet 1950).

Discours de MM. Doutrepoint (concernant : les crédits supplémentaires, l'équilibre du budget, la réforme administrative, le régime des pensions, les établissements parastataux, la répression, le recouvrement des sommes remboursées indûment à des trafiquants de la guerre 1914-1918 et la question royale); Hoste (concernant : le message royal, la question scolaire, l'administration de la justice et les événements en Corée); Edg. De Bruyne (qui expose l'attitude du P. S. C. à l'égard du nouveau gouvernement) et De Groote (qui critique la déclaration gouvernementale dans ses parties plus spécialement économiques), pp. 52 à 63.

**Politique du gouvernement. — DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite)**

Discours de MM. Rolin (concernant la composition de l'équipe gouvernementale, les événements en Corée et la question royale); Coulonvaux (concernant l'influence religieuse et le problème royal); van Zeeland (qui fait une mise au point) (et Coulonvaux (qui estime que la formule gouvernementale est équivoque et aborde les problèmes suivants : le sort des classes moyennes, la fiscalité, la répression, l'amnistie en matière de délits économiques, la réparation des dommages de guerre, le sort des pensionnés et la suspension de nominations régulières au ministère de l'instruction publique), pp. 69 à 80).

Discours de MM. le comte d'Aspremont Lynden (concernant : la politique étrangère, l'agriculture, la reconstruction, la politique budgétaire, les classes moyennes et la définition des mots « civisme » et « incivisme »); Coulonvaux (qui, pour fait personnel, proteste contre une phrase prononcée par le comte d'Aspremont Lynden); Glineur (concernant : la question royale, la politique extérieure, la guerre en Corée, le chômage, la situation des travailleurs indépendants et les pensions de vieillesse); Harmegnies (concernant : les travaux publics, la construction de maisons destinées aux vieux ménages, la politique routière, le problème de la fiscalité, la politique charbonnière et la législation sociale); Yernaux (concernant : le problème wallon, les réformes linguistiques, les crédits pour les travaux de distribution d'eau, la télévision, le droit de grâce et la libération conditionnelle); Missiaen (concernant la « Vlaamse Concentratie » et le problème scolaire); Buisseret (concernant : les crédits pour travaux communaux, la reconstruction, les dégrèvements, la convocation des Chambres réunies, le problème royal, la politique scolaire et la pression exercée par les inciviques); Duvieusart, p. m. (concernant : la politique internationale, économique et sociale, le programme en matière d'enseignement et le problème royal); Bouilly (concernant la politique agricole); Mme Vandervelde (concernant : le rôle du département de la justice, le travail féminin et la politique familiale); MM. Troclet (en ce qui concerne le secteur social) et Vermeylen (qui proteste contre la publication intempestive de l'arrêté convoquant les Chambres réunies), pp. 82 à 112.

*Vote sur les ordres du jour* (5 juillet 1950).

Un ordre du jour, protestant contre la publication intempestive de l'arrêté convoquant les Chambres réunies, a été présenté par MM. Buisseret et Vermeylen. — Un ordre du jour de confiance a été présenté par MM. Edg. De Bruyne et Huart. — Un ordre du jour refusant la confiance au gouvernement a été déposé par MM. Rolin et Coulonvaux, p. 112.

Le baron de Dorlodot justifie son vote de confiance.

L'ordre du jour de confiance est adopté par 90 voix contre 83, p. 112.

*Déclaration du gouvernement relative à la démission du gouvernement* (25 juillet 1950).

*Ann.* — Lecture de la déclaration du premier ministre par M. le comte Carton de Wiart, m. d. j., concernant la démission présentée par le gouvernement au Roi, la non-acceptation de cette démission et la continuation de l'action gouvernementale sur la base de la déclaration gouvernementale du 28 juin, p. 133 (25 juillet 1950).

Observations de MM. Van Belle, Coulonvaux, Edg. De Bruyne, De Block, Doutrepoint, de Mile Baers, MM. Moulin et Vermeylen, pp. 133 à 136.

*Discussion* (26 juillet 1950).

A cette discussion sont jointes les discussions de :

1° La motion de M. Vermeylen demandant au Sénat « de reporter la séance jusqu'à 14 heures, vu qu'un grand nombre de commissions sont réunies à l'heure même où le Sénat siège ».

2° L'interpellation de MM. Gillon et Dierckx à M. le premier ministre « au sujet de la façon insolite dont a été convoqué le Conseil de la Couronne du 22 juillet 1950 et sur la façon plus insolite encore dont il a été tenu ».

3° L'interpellation de M. Buisseret au gouvernement et à M. le premier ministre « au sujet du message royal, dont ils ont pris la responsabilité en le publiant et en le faisant diffuser, le 22 juillet, par l'Institut national de Radio-diffusion ».

4° L'interpellation de M. Mazereel à M. le ministre de la défense nationale et à M. le ministre de l'intérieur « au sujet : 1° de la manière grossière et brutale dont un lieutenant-colonel de gendarmerie a enjoint de circuler, le samedi 22 juillet, à 6 heures du matin, à un groupe de citoyens qui déambulait paisiblement sur le pont Van Praet; 2° de la raison pour laquelle, le même jour et à la même heure, une dizaine de gendarmes, déguisés en ouvriers, se tenaient au bout du boulevard Lambermont, face à ce même pont ».

Dépôt de la motion par M. Vermeylen, p. 141.

Observations de MM. De Bruyne, Vermeylen, Duvieusart, Harmegnies et Mme Vandervelde. M. le président déclare la motion non recevable, p. 141.

**Politique du gouvernement. — DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite)****Interpellation de MM. Gillon et Dierckx.**

Discours de M. Gillon (concernant la convocation des membres du Conseil de la Couronne, le 22 juillet 1950, la lettre du comte Lippens, la communication faite par le premier ministre avant la réunion, la décision de l'orateur et de ses amis politiques de ne pas assister à la réunion, les messages successifs du Roi et du gouvernement), Dierckx (qui développe son interpellation) et Struye, président (concernant la façon dont le message royal a été communiqué aux parlementaires), pp. 143 à 147.

**Interpellation de M. Buisseret.**

Discours de M. Buisseret (concernant : la tension croissante de la situation, les contradictions entre le dernier message royal et les messages précédents, la circulaire du comte d'Ursel, le mémoire remis confidentiellement au comte Pierlot, le message du 15 avril, le sens exact du message, le cas du général Van Overstraeten, la nécessité de tenir compte de l'opinion publique, le dossier Piron, les réactions du peuple devant le retour du Roi); pp. 147 à 150.

**Reprise de la discussion générale (26 juillet 1950).**

Discours de MM. Vermeylen (concernant : la signification exacte du document 94, la façon dont s'est faite la transmission des pouvoirs, la faible majorité à laquelle fut votée la fin de l'impossibilité de régner, l'étrange déroulement du Conseil de la Couronne, l'analyse des derniers alinéas du message royal, nos rapports avec les alliés, le loyalisme à l'égard des princes royaux, le danger d'une révolution); Van Remoortel (concernant l'adhésion du Roi aux conclusions de la commission formée de parlementaires et des plus hautes autorités juridiques du pays et chargée d'étudier les rapports constitutionnels entre le gouvernement, le parlement et le Roi, l'absence dans ces conclusions d'une prise de position à l'égard du problème du commandement de l'armée, l'adaptation nécessaire de l'article 68 de la Constitution, la nécessité pour le Roi en 1940 d'opter entre sa qualité de chef de l'armée et celle de chef politique de l'Etat), pp. 152 à 157.

**Interpellation de M. Mazereel.**

Discours de MM. Mazereel (qui développe son interpellation) et De Vleeschauwer, m. i. (qui répond aux remarques de M. Mazereel), pp. 157 à 160.

Discours de MM. Troclet (concernant : l'attitude en matière sociale du nouveau gouvernement, le retard apporté aux réalisations sociales par la question royale, les sentiments du gouvernement à l'égard des grandes organisations syndicales, la justification d'une grève politique, le chapitre social du testament politique du Roi, l'attitude des travailleurs à l'égard de la question royale); Glineur (concernant : les conditions dans lesquelles s'est effectué le retour du Roi, la situation sociale malheureuse de certains citoyens, l'attitude du parti communiste à l'égard des actes de sabotage); le baron de Dorlodot (concernant la portée exacte de nos accords avec les alliés en 1940); Moreau de Melen (qui répond aux observations de M. Buisseret au sujet du dossier Piron); Duvieusart, p. m. (qui défend l'attitude du gouvernement depuis l'application de la loi de juillet 1945, répond aux remarques et questions de MM. Dierckx, Troclet, Van Remoortel, Gillon et Buisseret, insiste sur les dangers d'une grève politique et souligne la gravité de la situation internationale); Dierckx (qui reproche au premier ministre d'avoir découvert le Roi et fait un appel pressant pour se tenir au message du 16 avril); Buisseret (qui développe et souligne certains points de son interpellation) et Vermeylen (concernant la signification des diverses manifestations dans le pays), pp. 160 à 171.

**Vote sur les motions introduites (26 juillet 1950).**

Une motion de confiance est introduite par MM. Edg. De Bruyne et Huart.

Une motion de méfiance est introduite par MM. Couloniaux et Matagne.

La motion de confiance est adoptée par 87 voix contre 69, p. 172.

**Cabinet formé le 16 août 1950 sous la présidence de M. Pholien.**

**Ann.** — M. Pholien, p. m., donne lecture en français et en flamand de la déclaration gouvernementale, qui reprend le programme tracé par le précédent gouvernement Duvieusart, et expose la politique du gouvernement en ce qui concerne la vie nationale et internationale de la nation, pp. 399 à 401 (17 août 1950).

**Discussion de la déclaration gouvernementale (18 août 1950).**

Discours de Mme Ciselet (qui expose les motifs justifiant la méfiance de son groupe à l'égard de la constitution de l'équipe gouvernementale et à l'égard du programme du gouvernement); MM. Rolin (concernant : la composition de l'équipe gouvernementale, la réconciliation nationale autour du trône, les mesures annoncées par le gouvernement pour la défense de l'ordre intérieur et la politique dans le cadre international); Moulin (qui déclare que son groupe est décidé de faire une opposition constructive et qui parle de la politique sociale); Hoste (qui attire l'attention sur le fait que

**Politique du gouvernement. — DÉCLARATIONS GOUVERNEMENTALES (suite)**

le centre de recherche pour la solution nationale des problèmes sociaux, juridiques et politiques en région wallonne et flamande doit pouvoir continuer sa tâche et qui aborde le problème des relations internationales) et Vermeylen (qui donne connaissance de certains articles de la presse P. S. C. critiquant le gouvernement et qui aborde la question scolaire, la question de la constitution de la maison civile du Prince Royal et le problème du maintien de l'ordre intérieur), pp. 403 à 411.

**Reprise de la discussion (18 août 1950).**

Discours de MM. Troclet (qui déclare que la Wallonie a le droit de connaître le programme du gouvernement en ce qui concerne les griefs wallons, d'une part, et la révision de la Constitution, d'autre part, et qui aborde le problème du maintien de l'ordre intérieur et rappelle les événements douloureux qui se sont déroulés à Liège et à Grâce-Berleur dans le courant du mois de juillet 1950); Edg. De Bruyne (qui déclare que la majorité fait confiance au gouvernement en raison même du programme gouvernemental et qui traite de la question du maintien de l'ordre public, du problème flamand, des questions sociales et des problèmes posés par la situation internationale); De Stobbeleir (qui déclare que le gouvernement P. S. C. homogène ne pourra ramener la paix dans le pays et la confiance ébranlée et que dès lors il ne répond pas aux espérances des électeurs); Pholien, p. m. (qui déclare que le gouvernement apportera sa collaboration la plus fidèle et la plus loyale au Prince Royal, que le respect des lois du peuple belge sera assuré par des moyens suffisants dans l'avenir et que la Belgique sera guidée dans la voie d'une organisation commune avec les puissances alliées; aborde ensuite les problèmes soulevés par les orateurs précédents : composition du gouvernement, politique fiscale, répression, forme de la déclaration ministérielle, politique sociale, activité du centre wallon-flamand, modification éventuelle de la Constitution et incidents de Grâce-Berleur); Vos (concernant : le plein effet du message royal, ses conceptions en matière de démocratie, l'influence heureuse que la Belgique pourrait exercer dans le domaine international, et le problème wallon-flamand); Glineur (qui déclare que le gouvernement qui se présente est un gouvernement de combat, se déclare sceptique en ce qui concerne la solution donnée au problème royal, critique le programme gouvernemental en ce qui concerne les dispositions prévues pour le maintien de l'ordre public, les mesures préconisées pour garantir la liberté du travail et le domaine social; demande à connaître la position du gouvernement au sujet du problème des pensions et des revendications posées par le monde du travail au cours des récentes grèves); Troclet (concernant : la présidence d'une prochaine réunion du Conseil paritaire général); Behogne, m. tr. p. (qui fait remarquer que M. Van den Daele, m. tr. p. s., présidera la prochaine réunion de ce conseil); Harmegnies (concernant : le problème des travaux communaux); Buisseret (qui déclare que le gouvernement n'a pas exposé d'une façon suffisante la situation dans laquelle le pays se trouve au point de vue des finances, de la trésorerie, de l'équilibre des budgets et des perspectives fiscales, estime que le portefeuille des colonies a été attribué avec désinvolture, fait remarquer que son groupe ne pourra faire confiance au gouvernement à cause de sa déclaration et à cause de la façon dont il a été composé et fait part de son attachement au Prince Royal), pp. 413 à 434.

La discussion est close.

**Vote sur l'ordre du jour de confiance (18 août 1950).**

L'ordre du jour de confiance présenté par MM. Edg. De Bruyne et Huart est adopté par 82 voix contre 61 et 1 abstention, p. 446.

S'est abstenu : M. Craeybeckx.

**Postes.**

**Proposition de loi créant la régie des postes.**

**Doc.** — N° 162. Proposition de M. Meunier.

**Ann.** — Dépôt de la proposition par M. Meunier, p. 596 (8 novembre 1950).

**Pouvoir exécutif. — V. Droit constitutionnel.**

**Prescriptions ou déchéances.** — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

**Président du Sénat.**

**Ann.** — M. Paul Struye est proclamé président du Sénat, p. 20.

— Il prononce son discours présidentiel, p. 22 (27 juin 1950).

M. le président rend hommage aux victimes de la catastrophe minière de Trazegnies, p. 23 (27 juin 1950).

S'associe à l'hommage rendu par M. Van Laerhoven aux victimes de la catastrophe minière de Ressaix, p. 81 (4 juillet 1950).

**Président du Sénat (suite)**

Rend hommage à la mémoire de M. Léon Colleaux, ancien sénateur, p. 216 (3 août 1950).

M. Rolin rend hommage au président du Sénat pour la remarquable façon dont il a conduit les travaux. — Il remercie également le personnel du Sénat pour son dévouement, p. 447 (18 août 1950).

Mme Ciselet et MM. Edg. De Bruyne et Pholien s'associent à cet hommage, p. 448.

M. Struye remercie l'assemblée pour l'hommage qui lui a été rendu, p. 448 (18 août 1950).

Rend hommage à la mémoire du maréchal Jean Smuts, p. 461 (10 octobre 1950).

Rend hommage à la mémoire de S. M. le roi Gustave V de Suède. — M. Van Zeeland, m. a. é., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 558 (7 novembre 1950).

Exprime, au nom de l'assemblée, la joie profonde d'avoir vu M. le président Truman échapper à une tentative de meurtre. — M. van Zeeland, au nom du gouvernement, s'associe à ces paroles, p. 559 (7 novembre 1950).

Rend hommage à la mémoire de M. Vinck, ancien premier vice-président du Sénat. — M. van Zeeland, m. a. é., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage, p. 559 (7 novembre 1950).

Fait part d'un télégramme de la Première Chambre du Riksdag suédois, exprimant ses remerciements pour les sentiments de condoléances exprimés par le Sénat belge à l'occasion du décès de S. M. Gustave V, p. 586 (8 novembre 1950).

**Présomption de décès.** — V. Droit civil : Etat civil.

**Prestations à l'ennemi.** — V. Impôts : Bénéfices exceptionnels.

**Prêts.** — V. Guerre : O. N. I. G.

**Prisonniers politiques (statut).** — V. Guerre.

**Procédure civile.****CASSATION.**

*Projet de loi modifiant la procédure en cassation.*

*Doc.* — N° 134. Exposé des motifs et projet de loi.

*Ann.* — Dépôt du projet par M. Moyersoen, m. j., p. 502 (11 octobre 1950).

**EXPROPRIATIONS.**

*Proposition de loi portant abrogation de l'arrêté-loi du 3 février 1947 relatif à la procédure d'extrême urgence en matière d'expropriations pour cause d'utilité publique et de l'arrêté-loi du 10 février 1947 relatif à la réquisition d'immeubles ainsi qu'à la réquisition et à la réservation du matériel et des matériaux pour cause d'utilité publique.*

*Doc.* — N° 145. Proposition de M. Van Hemelrijck.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Van Hemelrijck, p. 517 (17 octobre 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 527 (24 octobre 1950).

**Projets caducs.** — V. Chambres législatives.

**Prothèse bucco-dentaire.** — V. Enseignement : Enseignement supérieur : Dentistes.

**Provinces.****LOI PROVINCIALE.**

*Conseils provinciaux.*

*Proposition de loi tendant à modifier l'article 49 de la loi provinciale.*

*Doc.* — N° 42. Proposition de M. Allard.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Allard, p. 112 (4 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 177 (27 juillet 1950).

**Prud'hommes.** — V. Organisation judiciaire.

**Pulvérisations.** — V. Agriculture.

**Q**

**Questeurs.** — V. Chambres législatives : Sénat : Bureau définitif.

**Question royale.** — V. Droit constitutionnel : Impossibilité de régner.

**R**

**Ravitaillement.** — V. Motions d'ordre : De Stobbeleur.

**Recrutement et obligations de service.** — V. Armée : Milice.

**Réductions tarifaires.** — V. Transports.

**Réfractaires.** — V. Guerre.

**Régime de retraite.** — V. Assurances sociales.

**Régime des biens matrimoniaux.** — V. Droit civil : Contrat de mariage.

**Régime fiscal.** — V. Droit commercial : Sociétés coopératives.

**Règlement.** — V. Chambres législatives.

**Rente de vieillesse.** — V. Assurances sociales : Supplément de pension.

**Repos dominical.** — V. Commerce et industrie : Fermeture des magasins.

**Revenus (impôts).** — V. Impôts : Impôts indirects.

**Roi et Famille royale.**

**ATTRIBUTION DE L'EXERCICE DU POUVOIR CONSTITUTIONNEL DU ROI À L'HÉRITIÉR PRÉSUMPTIF DE LA COURONNE.**

*Projet de loi portant attribution de l'exercice des pouvoirs constitutionnels du Roi à l'Héritier présomptif de la Couronne.*

*Doc.* — N° 89. Projet transmis par la Chambre des représentants. N° 90. Rapport de M. Lilar.

*Ann.* — Transmis par la Chambre des représentants. — Renvoi en commission, p. 329 (10 août 1950).

Dépôt et lecture du rapport par M. Lilar, p. 370 (10 août 1950).

*Discussion générale* (10 août 1950).

Discours de MM. Duvieusart, p. m. (qui expose la politique du gouvernement au point de vue du problème royal et rappelle les intentions du gouvernement en matière internationale), et Edg. De Bruyne (qui parle des griefs engageant la responsabilité du gouvernement et rappelle les raisons qui ont incité le roi Léopold III à déléguer ses pouvoirs), pp. 370 à 371.

*Reprise de la discussion générale* (10 août 1950).

Discours de MM. Coulonvaux (qui expose l'attitude du parti libéral après les résultats de la consultation populaire, parle de la responsabilité qui pèse sur le gouvernement Duvieusart et sur le parti social chrétien); Rolin (qui aborde l'aspect juridique de la solution du problème royal, rappelle les motifs qui ont dicté l'attitude de l'opposition dans la question royale et parle des responsabilités incombant au gouvernement et aux membres de la majorité); le baron de Dorlodot (qui donne les raisons pour lesquelles il ne votera pas le projet); Glineur (qui déclare que le projet n'a aucun rapport avec l'objectif poursuivi par les travailleurs antiléopoldistes, parle de l'influence que certains pays exercent sur la Belgique et motive l'abstention de son groupe); Baur (qui justifie son vote négatif); De Boodt (qui justifie le vote négatif de certains sénateurs de l'arrondissement de Turnhout); Hoste (qui déclare qu'on aurait pu éviter des troubles au pays en donnant suite à la proposition conciliatrice défendue au sein des Chambres réunies, traite de la question des relations entre Wallons et Flamands et attire l'attention sur la composition de la maison civile du Prince héritier); Mlle Baers (qui motive son vote affirmatif et déclare réprover les actes insurrectionnels commis durant le mois de juillet 1950); Clynmans (qui examine la constitutionnalité du projet, déclare réprover les actes révolutionnaires et motive son vote négatif); Van Gerven (qui déclare condamner les actes révolutionnaires et motive son vote affirmatif); R. De Smedt (qui motive son vote négatif); Ancot (qui examine le problème du point de vue juridique et motive son abstention); Mme Vandervelde (qui déclare que les femmes socialistes ont été, dans les jours d'épreuves, solidaires de leurs compagnons de lutte et de travail); le baron Nothomb (qui aborde le problème des responsabilités et motive son abstention); Sledsens (qui déclare que les familles nombreuses sont mécontentes et motive le vote négatif qu'il émettra avec ses collègues Mme Lambotte et M. De Winter); Verbaet (qui justifie son abstention); Jespers (qui déclare que le peuple flamand a été blessé par les événements qui se sont déroulés en juillet et justifie son vote affirmatif); Baert (qui déclare que le P. S. C. reste uni malgré que tous les membres ne voteront pas ce projet et justifie son vote négatif); Hanquet (qui déclare que lui et plusieurs de ses collègues voteront le projet parce qu'ils désirent répondre au désir de S. M. le roi Léopold III); Mondelaers (qui expose l'attitude de certains sénateurs du Limbourg); Mlle Driessen (qui motive son abstention); MM. Van In (qui justifie le vote affirmatif de certains sénateurs de l'arrondissement de Malines); Delpoort (qui donne les raisons pour lesquelles M. Van der Borgh et lui-même voteront contre le projet); Sobry et Van Peteghem (qui déclarent voter contre le projet); Schot (qui justifie son abstention); Van Buggenhout (qui déclare

**Roi et Famille royale.** — ATTRIBUTION DE L'EXERCICE DU POUVOIR CONSTITUTIONNEL DU ROI A L'HÉRITIÉR PRÉSOMPTIF DE LA COURONNE (*suite*)

ne pas pouvoir voter le projet), et Ronse (qui déclare voter le projet afin de répondre au désir exprimé par le Roi), pp. 376 à 392.

La discussion générale est close.

*Discussion des articles* (10 août 1950).

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Intervention de MM. Kluykens et le comte Carton de Wiart, p. 393.

Les autres articles sont adoptés sans observations, p. 394.

*Vote* (10 août 1950).

M. van Zeeland, m. a. é., justifie son vote affirmatif, p. 394. L'ensemble du projet est adopté par 131 voix contre 22 et 23 abstentions, p. 394.

Se sont abstenus : MM. Taillard, Tobback, Van Buggenhout, Van Oudenhove, Van Steenberge, Verbaet, Wallays, Ancot, Boulanger, De Man, De Smet (P.), De Vocht, Devriendt, Mlle Driessen, MM. Glineur, Huart, Kluykens, Lagae, Mondelaers, Mulier (Arthur), Neelis (Gérard), le baron Nothomb et Schot.

Le projet est soumis à la sanction royale.

**MESSAGE DU ROI.**

*Doc.* — N° 61. Message du Roi.

**S****Sabotages et actes de violence.**

*Proposition de résolution par laquelle le Sénat condamne avec indignation tout sabotage.*

*Doc.* — N° 69. Proposition de M. Meurice.

N° 72. Rapport de M. Kluykens.

*Renvoi en commission* (26 juillet 1950).

*Ann.* — Discours de M. Meurice (qui développe sa résolution, demandant au Sénat de condamner les attentats, actes de sabotage et atteintes au patrimoine national, et de prier le gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement normal de nos institutions démocratiques), p. 172.

Observations de M. Vermeylen (qui propose de renvoyer la résolution en commission), p. 173.

La résolution est renvoyée aux commissions réunies de l'intérieur et de la justice, p. 173 (26 juillet 1950).

M. Kluykens dépose le rapport et en donne lecture, p. 193 (27 juillet 1950).

*Discussion* (27 juillet 1950).

Discours de MM. Coulonvaux (concernant : l'attitude du parti libéral à l'égard des actes de sabotage, l'appui que ce parti a toujours donné à toute solution de concorde; l'intention du groupe libéral de voter la motion); Vermeylen (concernant le caractère politique de la motion, la profonde division constatée dans le pays, les mouvements divers que risque de provoquer le retour du Roi, et le vote négatif du groupe socialiste), et Schot (concernant la nécessité de respecter la Constitution et de résoudre les problèmes nationaux par des moyens légaux), pp. 193 à 195.

*Vote* (27 juillet 1950).

La motion est adoptée par 93 voix contre 53, p. 196.

**Sanction et promulgation des lois.** — V. Droit constitutionnel : Pouvoir exécutif.

**Secrétaires communaux.** — V. Communes : Loi communale.

**Sécurité sociale.** — V. Assurances sociales.

**Sinistrés.** — V. Guerre : Dommages de guerre.

**Sinistrés.** — V. aussi : Habitations.

**Sociétés anonymes.** — V. Droit commercial.

**Société anonyme du canal Biaton-Ath et de la Dendre canalisée.** — V. Pensions.

**Société nationale des Chemins de Fer belges.** — V. Transports.

**Sociétés coopératives.** — V. Droit commercial.

**Supplément de pension.** — V. Assurances sociales.

**T**

**Taxe de luxe.** — V. Impôts : Impôts indirects.

**Télégraphes et téléphones.**

*Ann.* — Dépôt, par le ministre des communications, du bilan et du compte de profits et pertes de la régie des télégraphes et téléphones pour l'exercice 1949, ainsi que d'un rapport du comité de surveillance, p. 247 (8 août 1950).

**Transports.****RÉDUCTIONS TARIFAIRES.**

*Proposition de loi modifiant l'arrêté du Régent du 19 décembre 1949, autorisant le ministre des communications à conclure respectivement avec la Société nationale des Chemins de Fer belges, la Société anonyme du Chemin de Fer électrique Bruxelles-Tervueren et la Société nationale des Chemins de Fer vicinaux, une convention en vue de l'intervention financière de l'Etat dans les charges subies par les dites sociétés ferroviaires du fait des réductions tarifaires prescrites en faveur de certaines catégories de voyageurs privilégiés.*

*Doc.* — N° 150. Proposition de M. De Stobbeleir.

**S. N. C. F. B.**

*Ann.* — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes de la S. N. C. F. B. arrêtés au 31 décembre 1949, ainsi que d'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires et d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 mai 1950, p. 216 (3 août 1950).

*Proposition de loi modifiant la loi du 23 juillet 1926 créant la Société nationale des Chemins de Fer belges.*

*Doc.* — N° 64. Proposition de M. Vreven.

*Ann.* — Dépôt de la proposition par M. Vreven, p. 129 (25 juillet 1950).

Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 217 (3 août 1950).

**Travail.****ALLOCATIONS COMPENSATOIRES.**

*Projet de loi rendant définitives et incorporant dans la rémunération des travailleurs les majorations de salaires prévues par la loi du 6 juillet 1948, octroyant une majoration de salaire en contrepartie de certaines allocations compensatoires.*

*Doc.* — N° 73. Rapport de Mlle Driessen.

N° 86. Amendements de MM. Verbert et consorts.

*Ann.* — Dépôt du rapport par Mlle Driessen, p. 163 (26 juillet 1950).

Pas de discussion générale.

*Discussion des articles* (17 octobre 1950).

*Art. 1<sup>er</sup>.*

Amendement de M. Verbert :

Intervention de MM. Verbert, Van den Daele, m. t. p. s., Mlle Driessen, M. Moulin, Mlle Baers et M. Moyersoen, m. j. (au sujet de l'opportunité d'inclure ou non le personnel domestique dans le projet), pp. 513 à 515 et 518.

M. Vermeylen demande de réserver le vote sur cet amendement, p. 518.

L'article 1<sup>er</sup> est réservé, p. 518.

*Art. 2 et 3.*

Réservés, p. 518.

*Art. 3bis.*

Amendement de M. Verbert proposant d'insérer un article 3bis. Observations de MM. Van den Daele, m. t. p. s., et Verbert, p. 518.

L'amendement est retiré.

*Art. 4.*

Adopté, p. 518.

*Art. 5.*

M. Van den Daele, m. t. p. s., propose une correction au texte flamand, p. 519.

L'article 5 est adopté avec la modification de forme, p. 519.

*Art. 6.*

Adopté, p. 519.

*Art. 7.*

L'amendement de M. Verbert et le vote sur l'article 7 sont réservés, p. 519.

*Vote des articles réservés et vote sur l'ensemble du projet* (24 octobre 1950).

*Art. 1<sup>er</sup>.*

L'amendement de M. Verbert est rejeté par 91 voix contre 52, p. 533.

L'article 1<sup>er</sup> est adopté.

*Art. 2, 3 et 7.*

Adoptés, p. 534.

L'ensemble du projet est adopté par 131 voix et 5 abstentions, p. 534.

Se sont abstenus : MM. Moulin, Taillard, Mme Vandervelde, MM. Verbert et Wijn.

Le projet est soumis à la sanction du Prince Royal.

**ALLOCATIONS FAMILIALES :**

*Proposition de loi relevant le taux des allocations familiales aux travailleurs indépendants et supprimant les cotisations des anciens assujettis.*

*Doc.* — N° 50. Proposition de M. Troclet.

**Travail. — ALLOCATIONS FAMILIALES (suite)**

**Ann.** — Dépôt de la proposition par M. Moulin au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

*Proposition de loi instituant un contrôle unique et généralisé dans le domaine des allocations familiales.*

**Doc.** — N° 53. Proposition de M. Troclet.

**Ann.** — Dépôt de la proposition par M. Moulin au nom de M. Troclet, p. 123 (5 juillet 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**VACANCES.**

*Projet de loi relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant dix jours fériés par an.*

**Doc.** — N° 114. Exposé des motifs et projet de loi.

**Ann.** — Dépôt du projet par M. Van den Daele, m. t. p. s., p. 465 (10 octobre 1950).

M. Van den Daele demande que ce projet puisse être examiné par la commission du travail et de la prévoyance sociale dans le plus bref délai, p. 465.

**Travaux publics.****DÉCORATION ARTISTIQUE.**

*Proposition de loi tendant à introduire une part de décoration artistique dans les bâtiments d'utilité publique.*

**Doc.** — N° 35. Proposition de M. Mazereel.

**Ann.** — Dépôt de la proposition par M. Mazereel, p. 65 (4 juillet 1950).  
Prise en considération. — Renvoi en commission, p. 178 (27 juillet 1950).

**Titres (sociétés anonymes).** — V. Droit commercial : sociétés anonymes.

**Titres de l'emprunt dit d'assainissement.** — V. Finances : Avoirs monétaires bloqués ou temporairement indisponibles.

**Tracteurs agricoles.** — V. Impôts : Impôts directs.

**Traitements des greffiers des cours, tribunaux et justices de paix.** — V. Organisation judiciaire : Traitements.

**Traitements des magistrats de l'Ordre judiciaire.** — V. Organisation judiciaire.

**Traitements des membres de la Cour des comptes.** — V. Cour des comptes.

**Traitements des secrétaires communaux.** — V. Communes.

**Traitements du personnel du Conseil d'Etat.** — V. Droit public : Conseil d'Etat.

**Tribunaux de commerce.** — V. Organisation judiciaire.

**V**

**Vacances.** — V. Travail.

**Validation des pouvoirs.** — V. Chambres législatives : Sénat.

**Véhicules à moteur.** — V. Impôts : Impôts indirects.

**Viduité (délai).** — V. Droit civil.

FIN DE LA TABLE ALPHABETIQUE DES MATIERES.